



# **Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer**

Bulletin intérieur n°19

2001

A.F.E.A.F.



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Au moment où je rédige ce Mot du Président pour le Bulletin n°19, 2001 de l'AFEAF, je crois pouvoir vous dire, au 15 février 2001, que notre Association se porte assez bien ...et certainement beaucoup mieux que certains esprits chagrins ne le disent. Notre Journée d'Actualité Scientifique, du 20 janvier dernier et dont rend compte ce Bulletin, a rencontré un succès sans précédent avec une centaine de participants et une petite vingtaine de communications d'une grande qualité. C'est pour moi l'occasion de remercier ici, une nouvelle fois, les autorités du Musée des Antiquités Nationales, représentées par M. Frank Périn et Laurent Olivier, qui nous accueillent dans leurs locaux de Saint-Germain-en-Laye. Personne ne doit oublier non plus les maîtres d'œuvre de l'opération et qui sont vos interlocuteurs directs pour la Journée et la Publication qui en découle. La mise en place du programme est assurée par Christine Jouannet, alors que François Malrain et Jean-Loup Flouest se chargent de la confection du Bulletin. Je vous suis reconnaissant de bien vouloir faciliter leur tâche tout à fait gratuite.

Vous savez que notre «croix» tenait dans le retard de publications des colloques, en dépit du soin que notre Conseil d'Administration a mis pour tenter de régler des situations difficiles. Cette année 2001 voit des issues heureuses. C'est bien là l'occasion de remercier chaleureusement toutes les personnes et les institutions qui concourent à d'heureux résultats. Le Beuvray se charge du colloque de Nevers (1993). Le colloque de Winchester (1994) est pratiquement à l'impression. Le colloque de Troyes (1995) est sorti des presses et chacun s'accorde à en reconnaître la qualité. Le maquettage du colloque de Colmar (1996) est en voie d'aboutissement et la publication des Actes est prévue comme supplément à la R.A.E. Nos amis méridionaux ont montré l'exemple en publiant au plus vite (M.A.M.) le colloque de Conques (1997). Les deux volumes de Gérone (1998), en Catalogne, ont été également publiés dans les plus brefs délais. Les Actes de Nantes (1999) sont réunis et un comité de lecture a fonctionné avec la R.A.O. qui prendra en charge la publication. Le volume de Martigues (2000) est déjà réuni. Enfin, vous le savez, des dispositions, certes un peu contraignantes mais utiles, ont été prises pour une publication rapide des Actes du Colloque de Charleville (2001).

J'avais fait remarquer l'année dernière que le fonctionnement de nos instances était marqué d'une grande continuité et cela est toujours vrai. Depuis quelques années le nombre des adhérents de l'AFEAF a progressé et tourne, désormais, bon an, mal an, autour de 200 membres. Ceux-ci sont bien représentatifs de la communauté scientifique dans sa diversité géographique et culturelle. La composition du Conseil d'Administration enregistre cette pluralité qui fait son originalité et sa puissance comme force de réunion de l'ensemble des acteurs sur l'Age du Fer. Si l'AFEAF est «Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer», elle compte aussi un certain nombre «d'étrangers», jusque dans son Conseil d'Administration, ce qui ajoute à notre fierté et témoigne du rayonnement international de l'Association. Mais, il est vrai, qu'en la circonstance un effort concernant notre audience peut toujours être fait, et c'est l'affaire de tous. On aura remarqué que dans ces dernières années nos colloques ont parcouru différents azimuts et que le déplacement de certains vers le Sud n'ont pas peu fait pour élargir nos horizons internationaux et contribuer à réunir une communauté scientifique naguère entrechoquée entre Méditerranéens et Non-Méditerranéens. Avec le début du 3e millénaire, il est heureux que cette ouverture se soit réalisée. Après les colloques de Gérone en 1998, de Nantes en 1999, de Martigues en 2000, qui furent, grâce à leurs organisateurs dévoués et talentueux de très grands succès, celui de mai 2001 nous ramène vers le Nord, à Charleville, tout près de la Belgique. On saluera ici les mérites de Bernard Lambot et de Patrice Méniel pour avoir monté cette opération dans des conditions courageuses. Ce sera ainsi le 25e colloque de l'AFEAF et je ne doute pas que cet anniversaire remarquable soit fêté comme il se doit en Champagne-Ardenne. Vous aurez d'ailleurs noté que le thème spécialisé du colloque oriente vers la convivialité.

Besançon, le 15 février 2001

Alain Daubigny, Professeur à l'Université de Franche-Comté

### **Rappel à propos des objectifs du bulletin d'information de l'AFEAF**

Même si la qualité du bulletin s'est considérablement améliorée depuis ses débuts en 1983, grâce au travail de François Malrain notamment, cela ne doit pas faire oublier qu'il ne s'agit pas d'un support de publication mais simplement d'un moyen de faire connaître rapidement les résultats des recherches des auteurs des communications orales de janvier/février. En conséquence, nous rappelons aux auteurs la nécessité de proposer de véritables résumés d'une à deux pages en moyenne, accompagnés d'une, voire deux pages d'illustration au trait, de photos en noir et blanc bien équilibrées et de renoncer aux photos couleurs. D'autre part, si vous appréciez le fait de pouvoir recevoir le bulletin lors du colloque, soit 4 mois plus tard, veuillez à fournir les documents nécessaires à l'organisatrice Christine Jouannet, dès la journée d'informations de début d'année, afin d'éviter de donner des soucis supplémentaires à ceux qui, bénévolement, s'occupent de cette tâche, et de permettre ainsi à la version papier, de bien rendre compte de la richesse des informations orales échangées sur l'actualité de la recherche de l'année précédente. Merci d'avance de bien vouloir respecter ces quelques contraintes.

Contributions de la journée d'informations de l'AFEAF tenue au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye en janvier 2001

<b>A. Daubigny</b> : Le mot du président	
<b>C. Pommeputy et F. Gransar</b> : l'enclos de La Tène finale de Bazoches-sur-Vesles, fouille 2000 (Aisne).	3
<b>G. San Juan</b> : L'habitat Hallstattien en éperon barré de La Campagne à Basly (Calvados).	4
<b>P. Maguer</b> : L'habitat fortifié des Natteries (Cholet, Maine-et-Loire).	9
<b>L. Augier, H. Froquet et P.-Y. Milcent</b> : Port-le-Sec nord : des ateliers de La Tène A dans les environs de Bourges (Cher).	11
<b>P.-Y. Milcent</b> : Un tumulus aristocratique du Ve avant J.-C. sur la commune de Bourges.	13
<b>H. Hautenuve</b> : Les torques en or de Fenouillet (Haute-Garonne) et celui de Gajic' (Croatie) : l'hypothèse d'atelier unique.	15
<b>Duceppe-Lamarre</b> : Les éléments orientaux dans l'art celtique laténien d'après l'étude des monstres.	17
<b>C. Dunning</b> : Les tombes laténiennes de Berne-Enge (Suisse), fouille de 1998 et 1999.	20
<b>Ph. Barral et alii</b> : Approche d'un habitat protohistorique et antique de la basse vallée du Doubs : Authumes «le Tertre» (Saône-et-Loire).	22
iii	
<b>G. Verrier et G. Videau</b> : Les importations céramiques (amphores et vaisselle) de l'habitat gaulois de petit Chauvort (Saône-et-Loire).	26
<b>V. Guichard</b> : Actualité des recherches à Bibracte (Fouilles 2000).	32
<b>J.-P. Guillaumet</b> : Les minières de Bourgogne et du Beuvray.	35
<b>L. Izac-Imbert et alii</b> : L'enclos de la fin de l'âge du Fer du Claus à Varen (Tarn-et-Garonne). Premiers résultats de la campagne de sondages 2000.	38
<b>O. Nillesse</b> : Les établissements de Beuzon à Ecoouflant (Maine-et-Loire).	42
Listing des publications des colloques AFEAF	44
Liste des membres du Conseil d'administration	46



## L'établissement de La Tène D1 de Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines" (Aisne)

F. Gransar, C. Pommepuy

La campagne 2000 a permis d'explorer la seconde moitié du site (cf. bulletin 1999).

Le site est localisé dans un méandre de la Vesle, à proximité de celle-ci, sur une butte graveleuse entourée de zones plus basses humides.

Il s'agit d'un vaste enclos de 1,5 ha qui a une forme quadrangulaire à l'est et curvilinéaire à l'ouest. Il a connu plusieurs états, où l'on voit se succéder des phases de palissades et de fonctionnement ouvert, avec de multiples curages. Des témoins de l'existence de talus sont parfois visibles dans le remplissage du fossé.

L'intérieur de l'enclos est subdivisé par une série de fossés de partition qui correspondent à plusieurs états successifs.

Les plus importants sont les fossés 5 et 372, orientés nord-sud et parallèles.

De nombreux bâtiments sont présents à l'intérieur. Il s'agit de greniers sur 4 poteaux, plutôt répartis le long du fossé, et de quelques grosses constructions, dont aucune ne présente le même plan (Fig. 1). L'ensemble est complété par quelques rares fossés à fonction indéterminée.

A l'extérieur de cet enclos principal, on trouve une série de fossés et palissades. Au sud, des fossés relient l'enclos à la rivière. La proximité de la nappe phréatique leur confère une fonction de drainage évidente. Au nord-ouest, d'autres fossés forment un système d'enclos traversé par un chenal qui devait rester marécageux en permanence. Le remplissage de ces fossés est très peu anthropisé. On peut interpréter cet espace comme servant au pacage des animaux. Au nord, une série de palissades délimitent des parcelles peut-être à vocation agricole.

Le mobilier est relativement abondant, particulièrement dans le fossé 372. Le faciès céramique permet de donner une attribution chronologique à la phase 2 de la vallée de l'Aisne (soit la seconde moitié du IIe s. av. J.-C.).

La qualité du matériel (proportion de céramique tournée, présence non négligeable d'amphores, matériel métallique, etc.), la complexité du site et la monumentalité de certains aménagements permettent d'attribuer à cet établissement un rang élevé dans la hiérarchie des sites de la région.

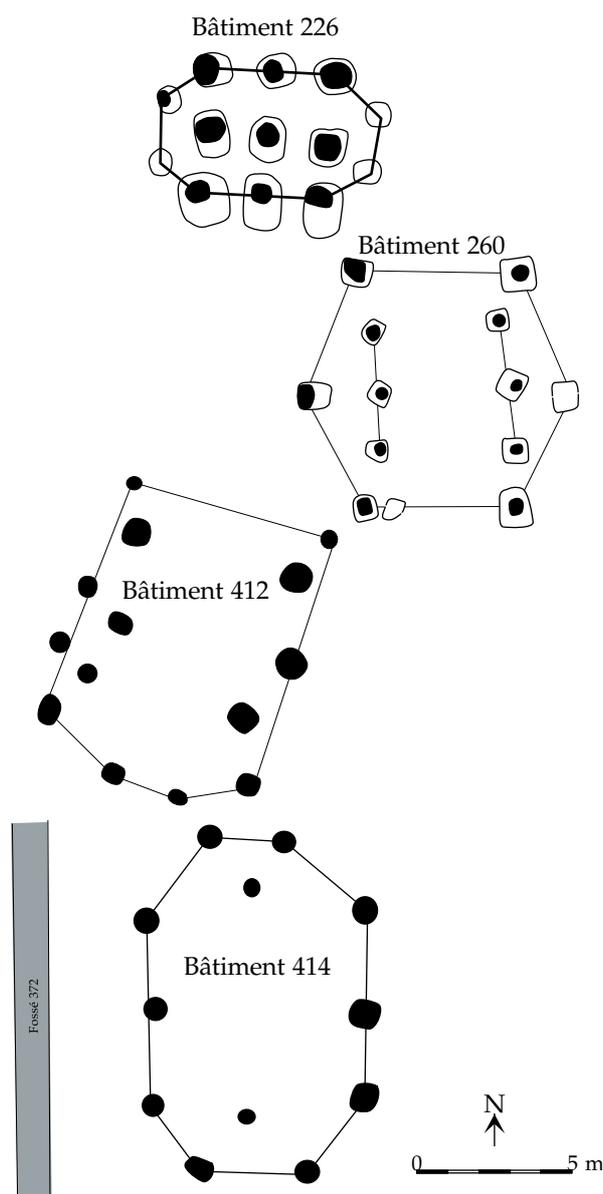


Fig. 1 : plan des grands bâtiments de Bazoches-sur-Vesle (Aisne)

## L'éperon barré néolithique final et hallstattien de La Campagne à Basly (Calvados)

G. San Juan

### Contexte géographique et archéologique

La fouille programmée du site de La Campagne à Basly continue les travaux d'évaluation de l'occupation protohistorique dans la bassin aval de La Seules menés depuis 1992 (San Juan et alii 1999). Le site de La Campagne est un rebord de plateau à terminaison en éperon étroit, tourné vers le sud-ouest, et dominant la Mue de quelque 25 mètres. Le site appartient à cette frange topographique à sol mince, favorable à la prospection archéologique aérienne. Il est limité au sud et à l'ouest par le versant raide de la vallée, au nord par l'encaissement profond d'un vallon sec affluent de La Mue. Il est enfin ouvert vers l'est sur l'étendue de la plaine limoneuse.

Le contexte archéologique (sites avérés par la fouille et prospection aérienne) est remarquable. La fréquentation du site au Néolithique final est illustrée par la découverte d'une tranchée de palissade fermant quelque 2,5 ha du plateau (n° 3). Au Premier Âge du Fer, le barrage du plateau se réduit à l'éperon terminal et les découvertes confirment nettement la présence d'un habitat fortifié (n° 4). Cet habitat est voisiné par une nécropole hallstattienne distante d'environ 200 m (n° 1). Un grand enclos elliptique à fossé interrompu, non daté (néolithique ou protohistorique d'après quelques vestiges céramiques) borde la nécropole et la tranchée de palissade (n° 2). À cela s'ajoute à l'est un ensemble de cercles bordés par un chemin (n° 5 et 6).

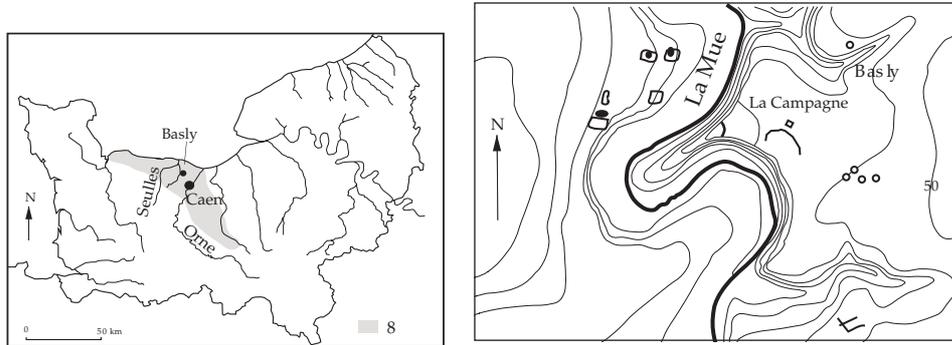
La fouille 2000 avait pour objectif d'évaluer l'occupation de l'éperon du plateau de La Campagne, dont la fermeture par une puissante palissade avait été révélée en 1998. D'après les photographies aériennes, la tranchée de palissade s'appuie au sud et à l'ouest sur le rebord du plateau. En 1998, les décapages étant cantonnés à une parcelle cultivée, nous n'avions pu explorer qu'une zone centrale du tracé de la palissade. En 2000, les formes d'occupation internes ont été abordées dans une unique fenêtre longue de 120 m et large de 25 m au maximum. La fenêtre

accolée à la zone de fouille de 1998 se prolonge jusqu'au relief terminal (fig. 1, parcelle B3 - 678) en y pénétrant d'une trentaine de mètres. La disposition du décapage permettait de révéler d'éventuels retranchements internes, notamment au contact du talus soulignant le relief terminal. Elle permettait aussi d'évaluer raisonnablement la présence de vestiges d'habitat.

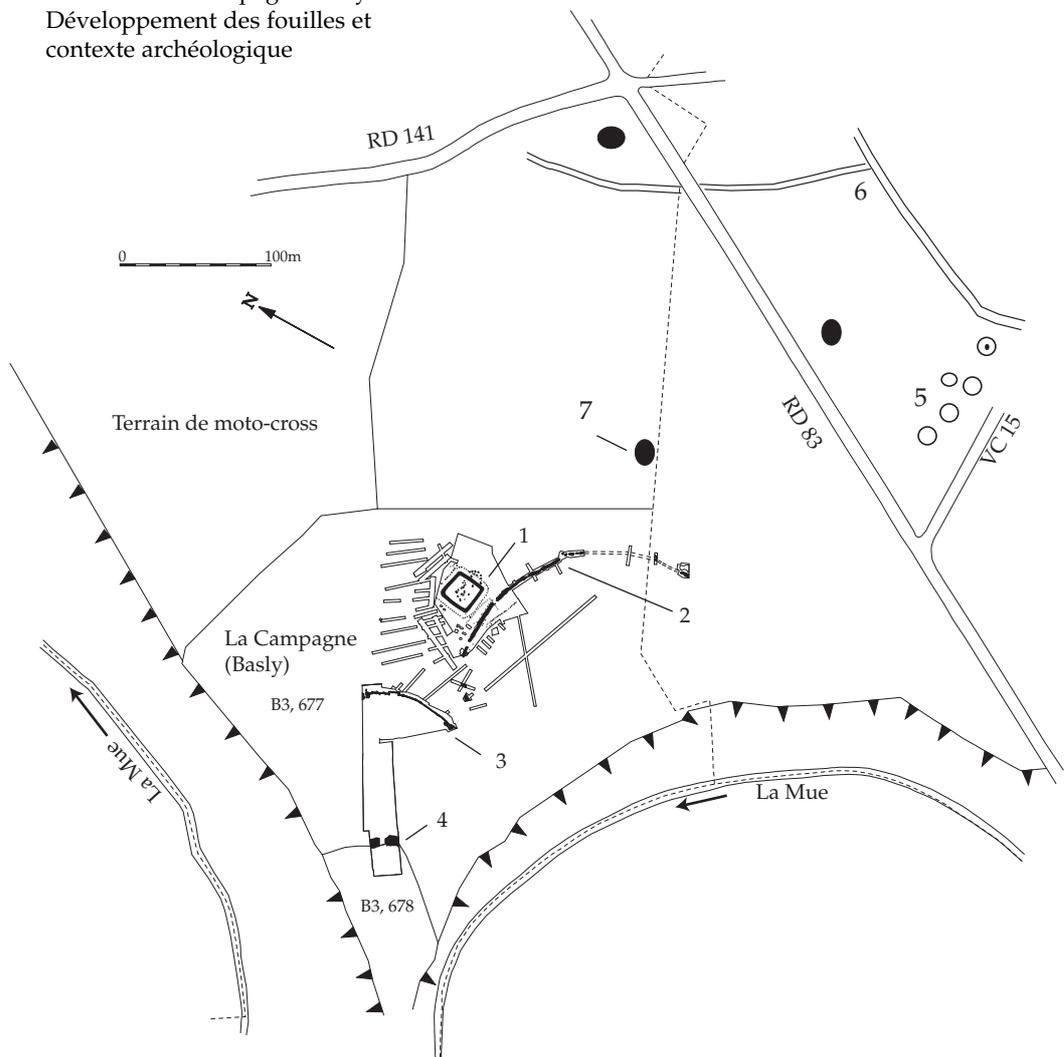
Toutes les structures repérées n'ont pas été fouillées exhaustivement. De plus, dans la zone centrale, le sous-sol sablo-graveleux n'a pas permis de repérer la totalité des structures, notamment les trous de poteaux. Deux occupations du Néolithique final et du Hallstatt final sont néanmoins bien identifiées sur le plateau.

### Les structures néolithiques et hallstattiennes

L'occupation du Néolithique final dans le secteur I est représentée par la tranchée de palissade étudiée sur une longueur d'environ 70 m. La fouille 2000 a révélé une entrée matérialisée par une interruption de la tranchée, large d'à peine 1 mètre (fig. 2 entrée a). En 1998, une interruption de la tranchée sur une largeur d'environ 7 m avait également été notée. Mais cette interruption était doublée extérieurement par un segment de tranchée, ménageant deux étroits passages latéraux (fig. 2 entrées b et c). De part et d'autre de l'entrée a, la tranchée de palissade se termine par deux vastes fosses à poteaux multiples dont la fouille n'a pas été terminée. Ces deux grandes fosses rappellent les fosses inscrites au sud sur le tracé de la tranchée et composant avec elle une structure rectangulaire " pleine " (fig. 2 structure d). Le doublement interne de la tranchée par un alignement de grandes fosses à poteaux multiples a été confirmé en 2000. L'entrée est flanquée au sud par un plan trapézoïdal perpendiculaire au tracé de la palissade. Les grandes fosses d'implantation des poteaux sont semblables à celles étudiées en 1998, le long de la tranchée de palissade. En 1998, la présence de bâtiments appuyés parallèlement au tracé de la palissade avait été évoquée avec la décou-



Le site de La Campagne Basly  
Développement des fouilles et  
contexte archéologique



- 1- Nécropole hallstattienne fouillée en 1987
- 2- Enclos elliptique protohistorique étudié en 1997/1998
- 3 - Limite palissade néofinal/Chalco. étudiée en 1998/2000
- 4- Habitat hallstattien su éperon étudié en 2000
- 5- Enclos circulaires repris en prospection aérienne
- 6- Chemins et fossés bordiers repérés en prospection aérienne
- 7- Grande fosse repérée en prospection aérienne
- 8- Plaine de Caen

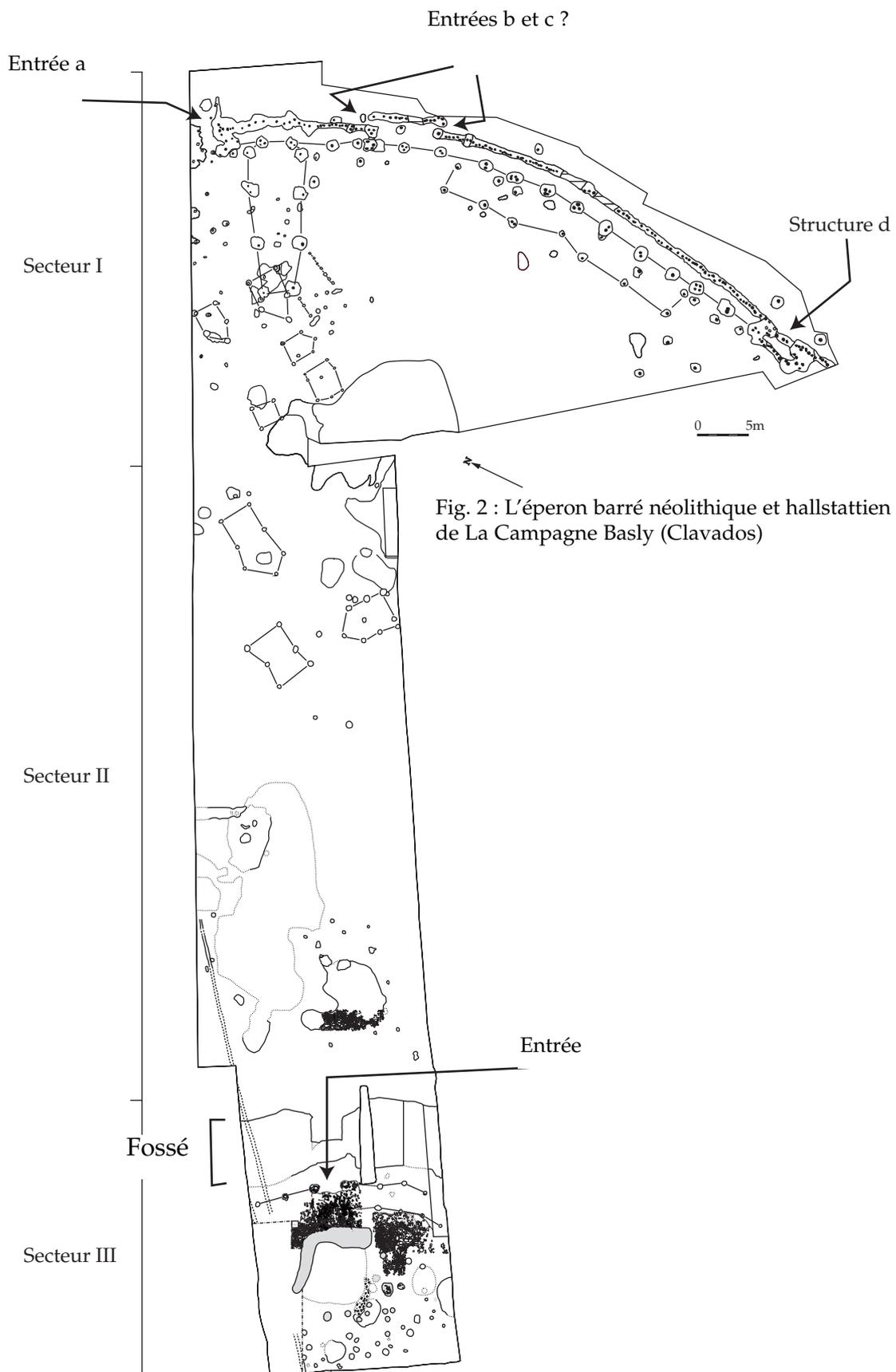


Fig. 2 : L'éperon barré néolithique et hallstattien de La Campagne Basly (Clavados)

verte d'une seconde ligne de fosses profondes à poteau unique. La tranchée de palissade et les fosses présentent systématiquement des indices d'une combustion des poteaux. Plusieurs armatures de flèches en silex, brûlées et brisées, ont été récupérées dans le comblement des négatifs de poteaux. Six datations par le carbone 14 d'échantillons de charbon de bois ont été réalisées par le laboratoire du C.N.R.S. de Gif-sur-Yvette. Deux datations intéressent la tranchée de palissade : 2398 - 2136 av. J.-C et 2856 - 2204 av. J.-C ; deux datations la structure d au sud : 2855 - 2464 av. J.-C et 2859 - 2468 av. J.-C ; deux datations les fosses profondes de l'alignement interne : 2868 - 2459 av. J.-C et 3346 - 2915 av. J.-C. Les datations de la tranchée s'orientent vers la seconde moitié du troisième millénaire, celles des fosses profondes vers la première moitié.

La proposition d'un plan-masse cohérent est donc faite avec réserve. On s'interroge d'ailleurs sur la contemporanéité du plan trapézoïdal et de la tranchée puisque cette dernière semble recouper ou associée à deux fosses profondes qui prolongeraient le plan trapézoïdal. La fouille en 2001 s'attachera à contrôler cette relation stratigraphique.

L'occupation du Hallstatt est identifiée sur l'éperon terminal. Celui-ci est barré par un puissant fossé précédant un talus aménagé par au moins deux lignes de poteaux associés à des amas organisés de dalles calcaires. La fenêtre d'évaluation est manifestement positionnée dans la zone d'une entrée. Les vestiges du talus ont conservé des traces évidentes d'un incendie, principalement au niveau de l'entrée. Derrière ce barrage, de nombreux trous de poteaux suggèrent la présence de constructions (fig. 2 secteur III) mais seul le fossé a été l'objet de sondages exhaustifs pour lesquels la stratigraphie ne livre que du mobilier attribuable au Hallstatt. Le mobilier céramique et osseux y est très abondant et se distribue dans deux horizons stratigraphiques témoignant des dernières phases de comblement du fossé. L'étude préliminaire de la céramique s'oriente vers la période III de la typo-chronologie de la vallée de l'Oise (Talon 1989) ou les phases III et IV de Choisy-au-Bac (Talon 1987). Le comblement du fossé s'achèverait donc au début du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (fig. 3 st 251). Sur l'épe-

ron, le décapage de l'humus a révélé un épandage très dense de tessons et d'éclats de silex témoignant probablement de la conservation partielle d'un paléosol. L'abondance du silex signifierait qu'une ou plusieurs occupations préhistoriques ont précédé l'habitat hallstattien.

Entre la palissade néolithique et l'habitat hallstattien, deux fosses ont livré du mobilier céramique attribuable au Hallstatt final-La Tène ancienne (fig. 3 st 322).

Les structures non datées entre la palissade et l'habitat hallstattien

Dans le secteur I, le repérage des structures dans la plaquette calcaire est assuré. On constate ainsi que deux trous de poteaux recoupent légèrement les fosses d'implantation du grand bâtiment néolithique. Les hypothèses de liaison au sein de ce semis de trous de poteaux mettent en relief une orientation privilégiée nord-nord-est des installations. Les trous de poteaux du bâtiment surimposé au grand bâtiment néolithique ont livré de nombreuses graines de céréales carbonisées. La datation C14 des graines permettra peut-être de préciser le phasage révélé par la distribution des petits bâtiments et du bâtiment trapézoïdal.

Dans le secteur II, au nord-est, le substrat graveleux a considérablement gêné et retardé la fouille. Les trois bâtiments repérés sont conformes à l'orientation du groupe précédent, mais la fouille en 2001 pourrait largement modifier le plan d'organisation de ce second espace bâti.

À proximité de l'éperon barré, le substrat sableux n'a pas permis de mener une fouille exhaustive. Des zones dépressionnaires, à comblement limoneux et îlots de substrat en plaquettes, conservent probablement des vestiges structurés dont l'identification ne sera établie qu'après une fouille jusqu'au calcaire sain. Des concentrations de mobiliers lithiques et céramiques, plusieurs amas de pierres brûlées, préservés du labour, pourraient correspondre à une occupation domestique antérieure à l'Âge du Fer.

Guy San Juan, Service départemental d'Archéologie du Calvados, 36 rue Fred Scamaroni, 14000 Caen.

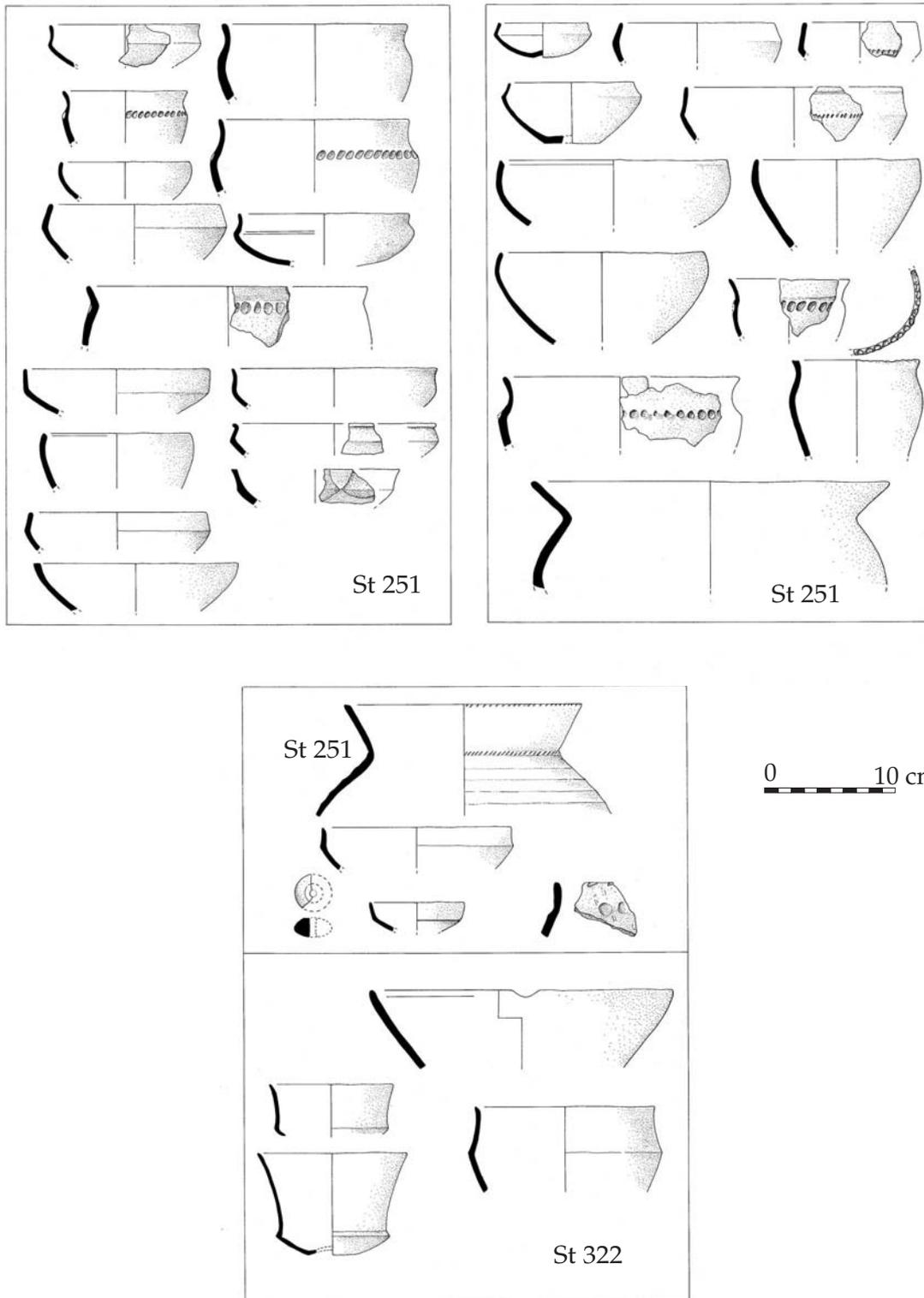


Fig. 3 : Céramique hallstatt D du fossé 251 et céramique hallstatt D/LTA de la fosse 322

## **Le site aristocratique des Natteries (Le Puy-Saint-Bonnet, commune de Cholet, 49)**

**Patrick Maguer**

Découvert dans le cadre des travaux archéologiques préalables à la construction de l'autoroute A87 (Angers-La Roche-sur-Yon), le site des Natteries est situé en limite de départements entre Vendée, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres. Il occupe une position topographique intéressante qui permet une surveillance vers le nord et le sud d'environ trois à quatre kilomètres de rayon.

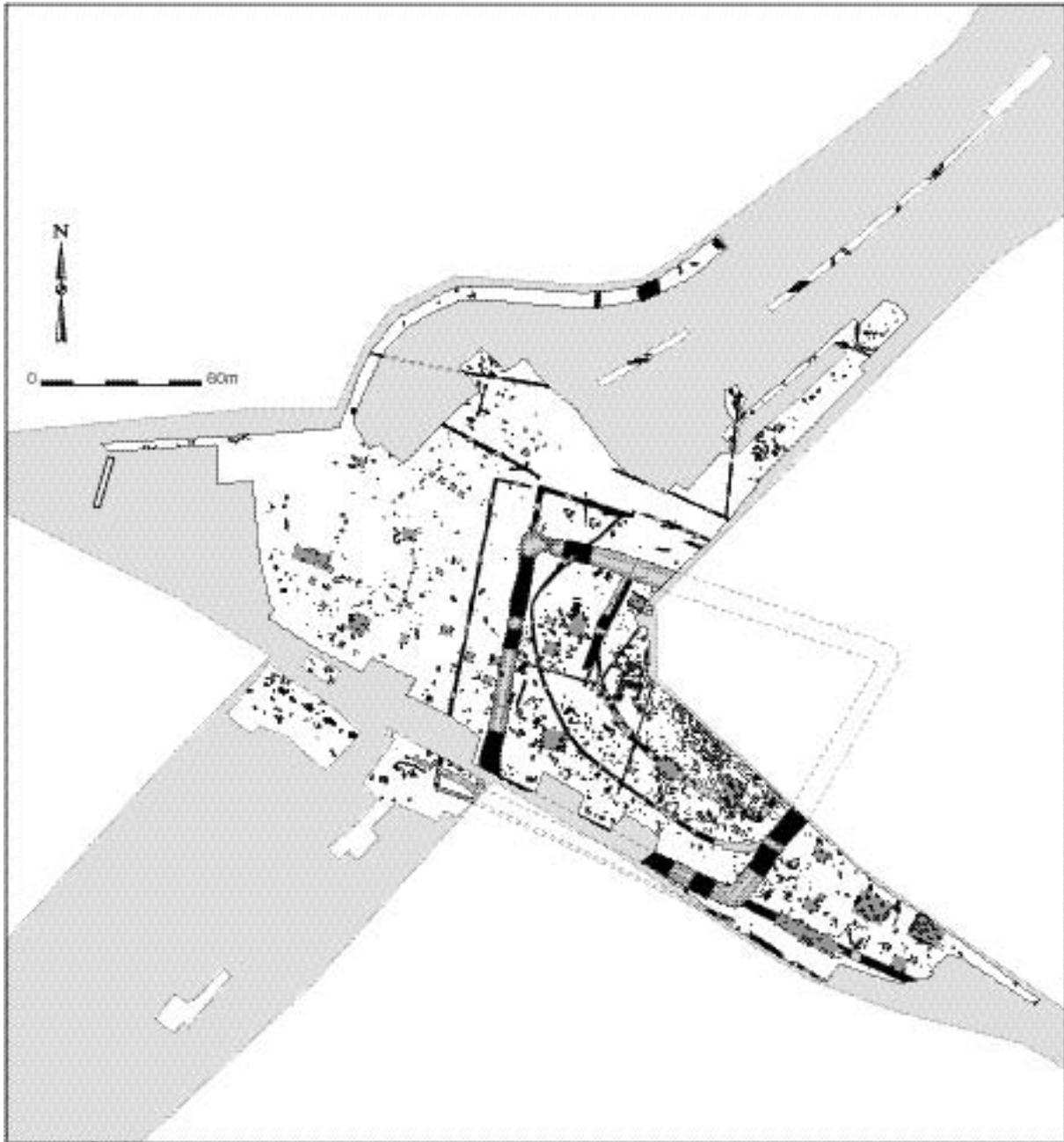
Si les premières traces d'activités humaines remontent au Chalcolithique (gobelets campaniformes, outillage en silex, herminette en dolérite, goutte de métal cuivreux), ce n'est qu'au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. qu'apparaît un habitat structuré. Cet établissement agricole est délimité par deux fossés parallèles adoptant une forme de D. Les fossés sont modestes, de l'ordre de quelques centimètres de profondeur à 1,5m aux abords du probable accès de l'époque (façade est de l'enclos interne). Les faits archéologiques attribuables à cette phase sont rares : seuls un bâtiment sur quatre poteaux reliés par deux tranchées de sablière basse et une fosse boisée contenant plusieurs éléments de mouture et presque 200 tessons de céramique peuvent y être rattachés. Le mobilier, découvert pour l'essentiel dans les fossés de l'enclos interne, est abondant. Il est caractérisé par de nombreux décors digités, des incisions sur lèvres et quelques décors lissés sur des écuelles à profil en esse. La deuxième phase d'occupation correspond à un réaménagement radical de l'habitat avec le creusement de nouveaux fossés qui forment alors un enclos rectangulaire de plus de trois hectares de superficie. L'une des entrées a pu être repérée sur la portion sud-est. Un axe de circulation orienté est-ouest est d'autre part révélé par l'absence de toutes structures archéologiques sur une bande de plusieurs mètres au centre du site, secteur par ailleurs densément occupé. Il permet de supposer qu'un autre accès existait sur la façade ouest de l'enclos, repris ultérieurement par le fossé monumental de la phase IV. C'est à cette époque qu'est mis en place à l'ouest de l'enclos un quartier de bâtiments de stockage (greniers, étables,...). Le mobilier est moins

abondant que pour la première phase d'occupation en raison de la reprise du fossé sur presque tout son développement lors de la dernière phase. On note cependant la présence de plusieurs amphores vinaires Dressel I en rejet dans les fossés qui permet de situer cette occupation vers la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ou au tout début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Lors de la dernière phase d'occupation, les fossés de la phase III sont condamnés à l'est et repris presque intégralement à l'ouest pour créer un enclos trapézoïdal à fossés monumentaux. Le creusement atteint alors une profondeur de 3,4m pour une largeur maximale de 8m. L'ensemble délimite un enclos d'un peu plus d'un hectare de superficie. Il est longé au sud par une voie matérialisée par de nombreuses ornières. Le quartier de greniers est probablement toujours en activité dans le secteur ouest. À l'est de l'enclos, plusieurs bâtiments organisés autour d'une cour ont été identifiés. D'autres édifices coexistaient plus à l'est. Six bâtiments de cette phase possèdent des trous de poteau de plus de 1m de diamètre et des profondeurs conservées de plus de 0,7m. Parmi ceux-ci, cinq édifices présentent les traces d'un ou deux porches matérialisés par deux fosses de calage en avant du module porteur. Dans l'un des cas, la paroi, rejetée à l'extérieur du module porteur, est encore visible. La surface de l'ensemble de la construction peut ainsi être estimée à environ 100m.

Outre un lot céramique important, c'est la présence de plus d'une centaine d'amphores vinaires, dont une majorité en rejet dans le fossé nord de l'enclos, qui donne à ce site son caractère exceptionnel.

La présence de bâtiments monumentaux, les dimensions des fossés ainsi que les nombreux fragments d'amphores Dressel 1a découverts vont dans le sens d'un habitat aristocratique. Il est pour l'instant difficile de savoir si celui-ci correspond à une petite fortification ou si les fossés n'ont qu'un but ostentatoire. Il n'existe en effet aucun armement sur le site, ni aucun aménagement annexe (tour, passerelle) permettant de confirmer la vocation défensive de ce site.



Plan général du site des Natteries (Cholet, 49)

**Des ateliers semi-enterrés de La Tène A ancienne au nord-est de Bourges,  
à Port Sec Nord (Cher)**

**L. Augier<sup>1</sup> ; H. Froquet<sup>2</sup>; P.-Y. Milcent<sup>3</sup>**

Le site de Port Sec Nord se situe à trois kilomètres au nord-est du centre historique de Bourges. Il s'étend sur un plateau calcaire peu étendu en contrebas duquel coule le Langis. Cet affluent de l'Yèvre sépare le site dans sa limite nord, du marais de Bourges.

Trois opérations successives, les deux premières menées par l'Afan et la dernière par le Service d'Archéologie Municipale de la ville de Bourges, ont permis de mettre au jour sur une surface de 16,7 ha, neuf fosses rectangulaires à angle arrondi. Celles-ci sont caractéristiques des ateliers semi-enterrés (Buchsenschutz, 1984, p.191) : leur profondeur est assez variable, mais ne dépasse jamais 50 cm, leur surface voisine les 6 m, leur grand axe est placé dans le sens de la pente du terrain, et les parois sont verticales. Le fond plat des fosses présente des trous de poteaux dont la plupart ont sans doute servi à soutenir une toiture plus ou moins rudimentaire, mais il est également certain que quelques trous de poteaux devaient être liés à un aménagement particulier associé à une activité artisanale spécifique, comme par exemple un atelier de bronzier ou de tissage. Par ailleurs, l'absence de pierres de calage et de traces de bois pourri laisse supposer que les poteaux ou les aménagements ont été soigneusement démontés au moment de l'abandon des structures. En revanche, l'absence d'indications d'érosion des parois nous autorise à penser que ces fosses n'ont pas du être exposées longtemps à l'air libre. Ainsi, après démontage des superstructures et des aménagements, il semble que le comblement des fosses à l'aide de déchets artisanaux ou domestiques s'est fait rapidement.

Comme de nombreux sites d'habitat de l'âge du Fer, la liaison entre la fonction d'une structure et les éléments inclus dans le comblement, est loin d'être étroite. Aucun élément interne n'est à mettre en relation avec la fonction originelle des fosses : absence de foyer, de sol piétiné, de fragments de clayonnage, de charbon de bois, de nombreuses scories et de mobilier spécifique.

Néanmoins, la fouille de ces excavations a permis la découverte d'une juxtaposition de déchets issus d'activités artisanales ou domestiques.

Des chevilles osseuses sciées et des tablettes d'os témoignent du travail de l'os (cornetterie et tabletterie). Concernant la métallurgie, le travail du fer est mal documenté, alors que le travail des alliages cuivreux est attesté par la présence de rares scories, de lingots et de déchets de coulée, des ébauches de petite taille et un marteau de précision. Par ailleurs, la présence de rivets, d'appliques, et de chutes de tôle nous renvoie à une pratique de la chaudronnerie. Néanmoins, il est important de noter que le contexte de ces dépôts (remblai détritique) ne permet pas d'assigner à telle ou telle fosse une vocation artisanale précise.

Les déchets domestiques sont principalement représentés par des céramiques locales dont on peut distinguer plusieurs types de productions, comme des céramiques communes (jattes, pots à cuire et vases de stockage), des céramiques montées au colombin et régularisées au tour (jattes à bord infléchi et écuelles à panse ovoïde à lèvre droite ou éversée à fond annulaire dont la panse est parfois décorée de cannelures) et de la céramique peinte (jatte). Par ailleurs, certaines fosses ont livré de la céramique d'importation telle que des fragments d'amphore de Marseille, de la céramique attique et de la céramique à pâte claire. Dans une moindre mesure, le filage est représenté par quelques exemplaires de fusaiöles et la couture par des aiguilles à chas. Enfin, quelques fragments de meules et de nombreux restes de faune ont également été mis au jour.

La datation du mobilier découvert en contexte secondaire dans ces fosses repose principalement sur le mobilier métallique que l'on situe à La Tène A ancienne, aux alentours de 480-130 av. J.-C. Cette fourchette chronologique devra être affinée après étude des céramiques d'importation.

Les découvertes récentes à Bourges, nous permettent de mettre en relation le site de Port Sec Nord avec celui de Saint-Martin-des-Champs (Delabesse, Ruffier, 1988), qui présente des excavations artisanales similaires au mobilier contemporain. Le tout nous laisse penser que l'agglomération du Vème siècle de Bourges dépend d'un complexe artisanal à la fois très vaste (quelques dizaines d'hectares) et dispersé, qui semble couvrir près de 4 km au sud et à l'ouest de l'éperon abritant l'habitat. Cette situation n'est pas sans évoquer celle que présentent les dernières découvertes réalisées dans la vallée de la Vaise à Lyon (Ayala, Monin, 1996) et beaucoup plus loin dans les villes d'Etrurie padane et de la Golasecca (De Marinis, 1987).

Bibliographie :

Ayala, Monin 1996 : AYALA (G.), MONIN (M.) .- Un nouveau site d'occupation de la transition du 1er au 2ème Age du Fer en plaine alluviale de Vaise (Lyon 9e), R.A.E., 47, 1996, pp. 47-66.

Buchsenschutz 1984 : BUCHSENSCHUTZ (O.) .- Structures d'habitat et fortifications de l'Age du Fer en France Septentrionale, Mémoire de la Société Préhistorique Française, T.18, Paris, 1984, pp.185-236.

Delabesse, Ruffier 1988 : DELABESSE (S.), RUFFIER (O.) .- Bourges : le site de Saint-Martin-des-Champs, in : Le site de Bourges, son territoire aux Ages des Métaux (2500 à 50 av. J.-C.), catalogue d'exposition, Bourges, 1988, pp.56-59.

De Marinis 1987 : MARINIS (R.) .- L'abitato protostorico di Como, In : Como fra Etruschi e Celti, Societa Archaeologica Comense, 1987, pp.25-38.

1 et 2 Vacataires au Service d'Archéologie Municipale de la ville de Bourges, 73 rue Mirebeau, 18000 Bourges.

Base AFAN (site B.R.G.M.), 3, av. Guillemin, 45060 Orléans cedex 2.

3 Maître de Conférence à l'Université de Toulouse Le Mirail, 5 allées Antonio-machado, 31058 Toulouse cedex

## Fouille d'un tumulus aristocratique du Ve s. av. J.-C. à Bourges

P.-Y. Milcent

Le site des Carrières à Bachon, dans la Z.A.C. de Lazenay, est localisé au sud de l'agglomération de Bourges, à 3,8 km à vol d'oiseau de la cathédrale, et domine, depuis le rebord d'un plateau jurassique, la rive droite de la rivière de l'Auron. Il s'agit d'un tumulus sondé et identifié en avril 1999 par M. Laurent Fournier, responsable d'opération à l'A.F.A.N., au cours d'une campagne d'évaluation archéologique.

En septembre de la même année, nous complétons les premières observations et dégagions un bâtiment sur sept poteaux au nord et à proximité du fossé de délimitation du tertre funéraire.

De juin à octobre 2000, l'ensemble du tumulus et ses abords ont été décapés et en grande partie fouillés. Les partenaires de cette fouille programmées étaient l'Université de Toulouse 2-Le Mirail, la Ville de Bourges (Service archéologique municipal, J. Troadec, L. Augier), l'Université d'Édimbourg (I. Ralston) et l'U.M.R. 85-46 du C.N.R.S. (O. Buchsenschutz).

Au début de l'intervention, le monument présentait un dôme de terre érodé, légèrement ovale, d'environ 50-60 m de diamètre pour un mètre d'élévation au centre. Un fossé de délimitation circulaire de 33 m de diamètre interne pour 41 m de diamètre externe atteste que le dôme était beaucoup plus élevé et moins large à l'origine. A première vue, les sépultures et l'ensemble des vestiges associés aux différentes phases de construction du monument sont attribuables à La Tène A ancienne, c'est-à-dire aux 2e-3e quarts du Ve s. av. J.-C.

Sous le tumulus, du matériel associé à de la faune était dispersé dans un paléosol et témoigne d'une occupation antérieure, peut-être à caractère domestique, que l'on peut situer au Hallstatt C ou bien au Hallstatt D1-2, autrement dit au VIIe ou bien à la première moitié du VIe s. av. J.-C. Un tesson au moins indique une fréquentation de l'endroit à la fin du Chalcolithique ou au début du Bronze ancien.

La stratigraphie permet de distinguer 4 phases d'aménagement du tertre.

Phase 1 : creusement d'une petite fosse cylindrique au centre de ce qui deviendra l'enclos circulaire du tumulus. L'éventuel contenu nous reste inconnu du fait d'une intervention postérieure (pillage, prélèvement à caractère rituel ?). Sans doute peu de temps après cet aménagement, une grande fosse rectangulaire à angles arrondis est creusée juste à côté pour recevoir l'inhumation en cercueil d'un enfant âgé d'environ 7-8 ans, richement paré et habillé. Outre des vestiges de plusieurs textiles, le mobilier comprenait un torque en bronze, une boucle d'oreille en or, deux fibules en fer, une plaque et une agrafe de ceinturon en fer, et un petit ustensile à lame de bronze. La tombe était condamnée au moyen d'un remblai de cailloutis calcaire. Un amas de 3 à 4 m de diamètre, formé de petits blocs de calcaire, lui-même recouvert d'un tertre en mottes de gazon d'une douzaine de mètres de diamètre, fut ensuite érigé au-dessus des deux fosses. Ces accumulations de matériaux ont assuré la bonne conservation du paléosol qui présente par endroit des accumulations de charbons de bois (traces d'écobuage ?). Elles n'ont pas été un obstacle en revanche au creusement depuis la surface d'une excavation dont le fond a perturbé l'inhumation de l'enfant et atteint la base de la fosse cylindrique.

Phase 2 : en bordure du tertre à mottes de gazon, deux aménagements inaugurent la nouvelle phase de construction. Il s'agit d'un coffre en épaisses dalles de calcaire, érigé pour recueillir l'inhumation d'une femme (pillée au XIX ou au XXe s.), et d'un bûcher où l'on a brûlé une litière de char sur laquelle reposait le corps d'un adulte. Des dizaines d'applications de fer appartenant à la caisse du char et une sorte d'épingle en or dont le sommet représente une tête de bélier proviennent de la base du foyer. Les deux structures furent rapidement condamnées par l'érection d'une chape de blocs d'argile parfois associés à des mottes de gazon.

Phase 3 : un fossé circulaire périphérique de 2 m de large à la base pour 1,30 à 1,60 m de profondeur, de section en U, est creusé avec beaucoup de soins autour du tumulus. Les déblais issus des travaux sont rejetés vers l'intérieur et forment une nouvelle recharge pour le tertre. Progressivement, le ruissellement comble l'enclos. Ce dernier sera curé une première fois avant d'être rempli de nouveau.

Phase 4 : un fossé circulaire à profil en V de 3 à 5 m de large à l'ouverture est ouvert sur le pourtour extérieur de l'enclos primitif, à la même profondeur, et semble avoir servi de fondation à une palissade. Suite à une possible récupération de la palissade, la structure de délimitation du monument est définitivement abandonnée et colmatée par un apport de terre sans doute issu de l'érosion du dôme tumulaire. Dans une section du second fossé, à la base de ce remplissage de comblement, nous avons mis au jour un dépôt de crémation humaine associé à une fibule de fer à ressort en arbalète.

Les dimensions et l'histoire complexe du tumulus des Carrières à Bachon en font un monument remarquable pour une époque où l'architecture et la gestion des tertres funéraires demeurent mal connues en France centrale. La qualité du mobilier recueilli (parures en or, caisse ornée de char notamment) et l'étonnante diversité des pratiques funéraires en regard du nombre réduit de sépultures contribuent à faire de ce tumulus un site à la fois privilégié et original, susceptible de fournir des informations et surtout de nouvelles interrogations au sujet de l'aristocratie du Berry de la transition premier-second âge du Fer. La fouille des Carrières à Bachon constitue en outre une nouvelle pièce à verser au dossier de l'agglomération proto-urbaine du Ve s. av. J.-C. de Bourges dont les nécropoles n'avaient fait l'objet que d'observations très ponctuelles à l'occasion des grands travaux réalisés sous le second Empire et la IIIe République.

Université de Toulouse 2 - Le Mirail  
U.M.R. 85-46

**Les torques de Fenouillet (Haute-Garonne) et celui de GajiĚ (Croatie) :  
l'hypothèse de l'atelier unique**

**H. Hautenaue**

Depuis le début du XXe siècle, les chercheurs ont remarqué l'étonnante similitude entre l'un des torques de Fenouillet et celui de GajiĚ (ex Herczegmaroz en Hongrie), ce qui a conduit à des hypothèses des plus variées sur la direction des influences entre sud-ouest de la France et cuvette des Carpates. Mais jusqu'à présent aucune étude technique n'avait été menée pour tenter de répondre à la question de leur appartenance à un même atelier.

En plus d'un décor d'inspiration végétale très proche, les deux bijoux présentent un montage et une technique de fabrication absolument identiques dans les moindres détails. Ainsi les torques sont constitués de deux parties tubulaires arquées en demi-cercle munies de deux tampons, d'un système de fermeture à l'arrière sur la nuque et un deuxième à l'avant situé entre l'un des tampons et l'extrémité de l'un des tubes.

Le corps a été obtenu par la technique de la fonte creuse à cire perdue sur noyau sous la forme d'un long cylindre hérissé de fleurons sur les deux tiers de sa circonférence. Le joint

longitudinal sur la face interne du torque se caractérise par le chevauchement des bords du cylindre, leur soudage à l'alliage et un lissage. Les tampons fabriqués par la même technique de fonte sont des pièces en forme de disque épais dont le pourtour est décoré de 7 fleurons à GajiĚ et 12 à Fenouillet et d'une protubérance globulaire sur la face interne en contact avec le cou. L'un des tampons comporte en son centre une pièce cylindrique sertie et soudée dont le fond est percé d'une mortaise rectangulaire.

La pièce mâle du fermoir est un disque épais enfoncé et soudé dans l'ouverture du corps cylindrique et surmonté d'un tenon en T massif. Sur le torque de Fenouillet, le fermoir arrière se compose d'un long tenon qui vient se loger directement dans le corps et qui était maintenu grâce à une goupille. Sur le torque de GajiĚ, la partie mâle du fermoir est cassée, mais il subsiste l'arrachement d'un tenon.

À l'opposé, la mortaise rectangulaire est découpée dans une plaque circulaire sertie et soudée dans le corps tubulaire. Pour fermer le torque il faut placer les deux parties du



Torque de Gajic (Croatie) Musée National Hongrois Budapest inv. 98-1902  
Cliché H. Hautenaue 1998.

corps de façon perpendiculaire, engager le tenon du fermoir avant dans la mortaise, puis remettre les deux arcs dans le même plan pour bloquer le fermoir avant. Ensuite, il suffit d'engager le tenon du fermoir arrière dans la mortaise.

On le voit à travers cette brève description que les deux torques présentent des similitudes qui ne peuvent pas être le fait de deux ateliers de production éloignés et sans aucun contact. Il faut voir dans ces bijoux l'œuvre d'un même atelier ou du moins une copie de l'un sur l'autre. Reste la question de la localisation de cet atelier qui s'est longtemps nourri exclusivement de l'histoire des migrations des Tectosages de l'est vers la région toulousaine. Mais l'archéologie propose une autre vision des choses : alors que le torque de Gaji est isolé en Croatie, d'autres torques et bracelets découverts en Gaule montrent les mêmes ressemblances à la fois dans le décor et la technique de fabrication venant conforter l'hypothèse de l'existence d'un ou de plusieurs ateliers en relation dans le sud-ouest.

#### Bibliographie :

Les Celtes. Cat. expo., Palazzo Grassi de Venise, S. Moscati (coord.), Bompiani, Milan 1991, n° 169.

Costa de Beauregard O., 1907 - Le torque d'Herczegmaroz (Hongrie) et les colliers d'or gaulois du bassin de la Garonne. Congrès Préhistorique de France, Autun, p. 824-827.

Jacobsthal P., 1969 - Early Celtic Art. Clarendon Press, Oxford., n° 62.

Lázló E., 1902 - Két Vaskori aranyékszer a M. N. Múseumban. Archaeologiai Ertesítő, p. 22-30, fig. 1-3.

Megaw J. V. S., 1970 - Art of the European Iron Age. New York, Evanston, p. 105-106, n° 151.

Megaw J. V. S. et R. 1989 - Celtic art from its beginnings to the Book of Kells. Thames & Hudson, Londres, p. 147, fig. 231.

Szabó M., 1971 - Sur les traces des Celtes en Hongrie. Budapest, fig. 16-17.

Szabó M., 1992 - Les Celtes de l'Est, le Second âge du Fer dans la cuvette des Karpates. Les Hespérides, Errance, Paris, p. 147-149.

Szabó 1998 - Les Celtes de la cuvette des Carpates (Ve- Ier siècles avant J.-C.). In : A la frontière entre l'Est et l'Ouest, l'art protohistorique en Hongrie au premier millénaire avant notre ère. Cat. expo., Musée de la civilisation celtique de Bibracte, Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, p. 60, fig. 54, n°168.

## Les éléments orientaux dans l'art celtique laténien, d'après l'étude des monstres

Duceppe-Lamarre

Le thème de l'influence orientale dans l'art celtique laténien a intéressé très tôt les spécialistes de la protohistoire européenne. Paul Jacobsthal fut le premier à parler de " style orientalisant celtique ". Le choix de revoir le sujet à travers l'étude iconographique des monstres dans l'art laténien celtique s'explique par le fait que les monstres constituent un point commun entre les arts des mondes orientaux, méditerranéens et l'art laténien. Cette orientation tératologique a pour but d'essayer d'expliquer l'apparition et l'utilisation des monstres dans l'art laténien à partir de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

La première étape de ce travail a consisté à établir un inventaire des pièces à décor monstrueux. Il a été le plus exhaustif possible pour la période allant de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. av. jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., ce qui correspond à La Tène ancienne. Pour l'espace chronologique entre le milieu du III<sup>e</sup> s. jusqu'au I<sup>er</sup> s. av. les fourreaux d'épée n'ont pas été abordés en raison des travaux récents sur ce type de mobilier. Il en est de même pour les monnaies dont un inventaire systématique aurait prolongé cette étude dans le temps. Cependant les thèmes monstrueux de ces riches mobiliers ont été traités dans le texte.

La deuxième étape a concerné la description des pièces réparties dans tous les musées européens, certaines d'après les originaux et les autres d'après les sources iconographiques. Enfin, le travail de comparaison compose la troisième et la dernière étape. Il a été réalisé sans préoccupation chronologique dans la mesure du raisonnable, puis les résultats ont été recadrés en fonction de cette question : De quel type les monstres de l'art celtique laténien se rapprochent-ils le plus ?

À l'issue de cette démarche, une classification des monstres laténiens en trois catégories est proposée (cf. tableau). Le premier groupe réunit les monstres dont l'origine est orientale, il s'agit des griffons, des lions ailés, des sphinx, des oiseaux à têtes humaines, des

lions à queue zoomorphe, des bêtes dévorantes et des têtes humaines zoomorphes. Le choix de conserver une terminologie classique, pour certains monstres, s'explique justement par les similitudes morphologiques entre les monstres laténiens et méditerranéens. Si ce choix facilite également le discours, il n'est pas sûr que les populations laténiennes aient utilisé cette nomenclature. On peut supposer qu'elles aient été attirées, plus communément, par le caractère fantastique des monstres, retenant l'aspect morphologique et pas forcément terminologique. La deuxième catégorie concerne les lyres zoomorphes qui associent des éléments animaliers et des formes sinueuses. Elles sont connues très tôt dans l'art de l'Europe ancienne, et apparaissent dans l'art laténien dès la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. sous l'influence, probable, de l'art méditerranéen. Quant à la troisième catégorie, elle rassemble les monstres d'invention laténienne comme le cheval à tête humaine. Ce sont essentiellement les monstres de la première et de la deuxième partie qui ont permis d'avancer dans la problématique de cette recherche.

En effet, la phase comparative de ce travail a confirmé un aspect oriental de l'art laténien à travers la présence de ces monstres dont l'origine se situe en général en Orient. Par ailleurs, elle a permis de mettre en relation plusieurs représentations iconographiques de monstres laténiens avec des représentations de l'art étrusque. C'est le cas du griffon laténien qui se caractérise par l'absence totale des ailes. Pourtant, cet élément anatomique est de rigueur dans les représentations du griffon oriental et méditerranéen. Ce caractère aptère du griffon laténien trouve un parallèle intéressant avec l'iconographie des céramiques étrusco-corinthiennes et les *buccheri* étrusques, qui sont ornés de griffons dont on reconnaît bien le bec de rapace et le corps léonin sans aile. C'est ce type de détail morphologique qui nous permet de proposer l'idée que les monstres de conception orientale sont parvenus dans l'art laténien de manière indirecte. Il est effectivement diffi-

le de concevoir un rapport direct avec l'Orient ou les populations des steppes (culture scythe). Par contre, le nord de l'Italie et plus particulièrement les Etrusques ainsi que les cultures limitrophes comme les Vénètes, ont pu tenir un rôle d'intermédiaire, ces mêmes cultures ayant reçu des influences directes de l'Orient quelques siècles avant l'émergence de l'art laténien.

Si les monstres ont été traités isolément, l'étude du contexte iconographique démontre que l'influence ne concerne pas seulement le monstre mais également sa mise en scène. En effet, les monstres apparaissent rarement seuls, ils sont souvent par paire dans une position symétrique et séparés par un élément végétal, animal ou humain et parfois les trois ensemble. Ce type de configuration n'est pas sans évoquer d'une part le thème oriental de l'Arbre de vie qui prend dans l'art laténien l'image de la palmette, et d'autre part le thème, également oriental, du Maître/Maîtresse des animaux dont la présence humaine se réduit à la tête comme cela apparaît parfois également dans l'art étrusque. Dans certains cas, le support même, sur lequel se trouve le monstre, renvoie à des références étrusques et italiennes telles que les agrafes de ceinture ou les cruches à bec. Une certaine cohérence apparaît autour de l'origine des monstres laténiens. Cependant, des points d'ombre subsistent comme le hiatus chronologique qui existe entre les monstres laténiens et les éléments de comparaisons étrusques choisis. L'on peut s'étonner de l'absence visible de tâtonnements, les artisans laténiens ayant fait preuve d'originalité dans l'adaptation et l'assimilation du thème monstrueux.

D'autre part, les acquis iconographiques réalisés à La Tène ancienne se retrouvent en partie à La Tène moyenne et finale. Notamment, l'utilisation de la lyre zoomorphe va s'accroître ainsi que les compositions symétriques. Par contre les monstres comme le griffon ou le sphinx vont quasiment disparaître de l'art laténien, et d'autres, comme l'oiseau à tête humaine réapparaissent fréquemment sur les monnaies d'Europe centrale. C'est d'ailleurs dans cette zone géographique, en particulier, que des nouveautés monstrueuses apparaissent, ce qui peut s'expliquer par la proximité

et les relations directes avec le monde balkanique.

Pour conclure, il apparaît que la présence des monstres dans l'art celtique laténien ne soit pas le résultat d'une influence directe de l'Orient mais que les Etrusques et les populations voisines ont servi d'intermédiaires. Mais les versions laténiennes offrant des figurations originales, il faut considérer le nord et le centre de l'Italie comme un stimulateur à la création. Il semble préférable, à travers l'étude des monstres, pour tenir compte de l'écart chronologique qui existe entre le phénomène orientalisant d'Italie et celui des populations laténiennes de parler non pas d'un style orientalisant comme P. Jacobsthal mais plutôt d'une composante tardo-orientalisante dans l'art du Premier style laténien. Cependant, et c'est là une perspective, si l'influence directe de l'Orient n'a pas pu être mise en évidence pour cette phase de l'art laténien, il n'est pas certain que la présence des Scythes aux portes de l'Europe occidentale n'ait pas laissé leur marque, qu'il faille peut-être chercher ailleurs que dans le domaine artistique.



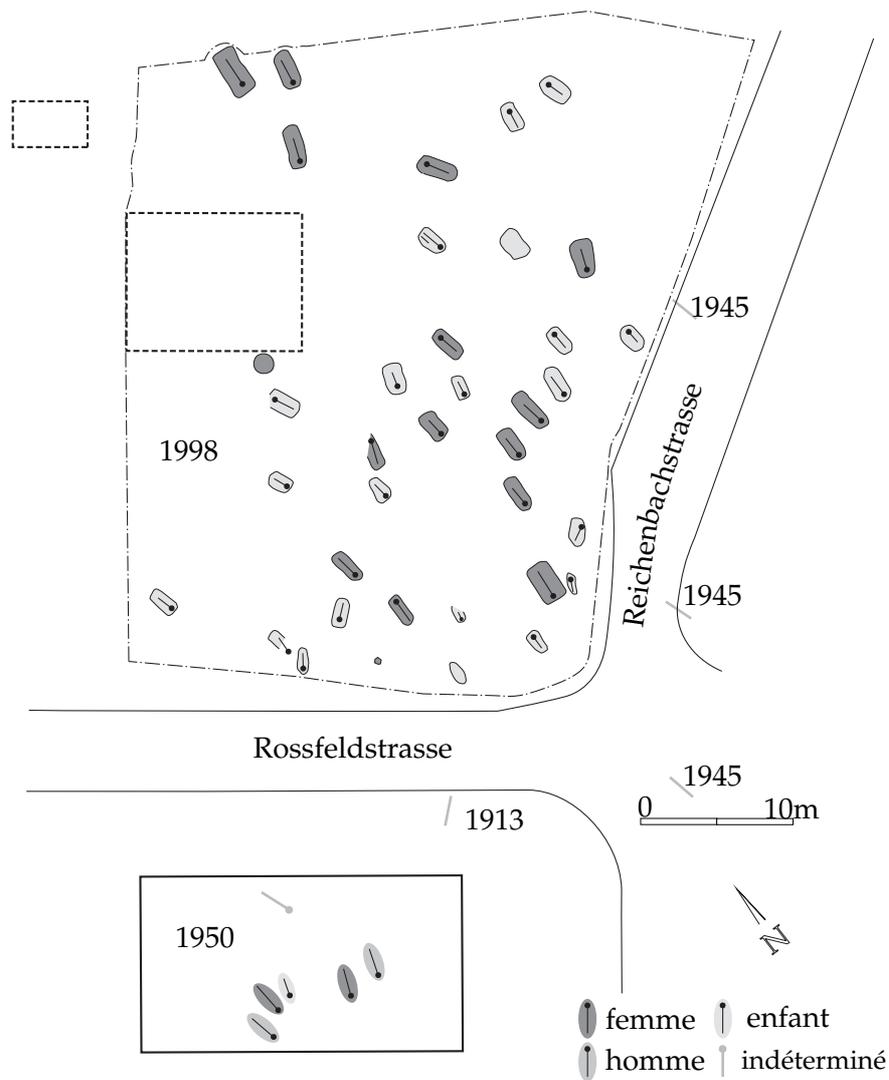
**Le cimetière de La Tène finale de Berne-Enge / Reichenbachstrasse.  
Fouilles de 1998-1999.**

**C. Dunning**

Pendant l'hiver et le printemps 1998-1999, le Service archéologique du canton de Berne effectua des fouilles de sauvetage à l'emplacement d'un cimetière gaulois sur la presqu'île de l'Enge près de la ville de Berne. On y découvrit 37 sépultures, dont une seule à incinération. L'étude de squelettes démontra qu'il s'agissait de tombes de 15 adultes, exclusivement des femmes, et de 18 enfants dont le sexe n'a pas pu être déterminé. Les tombes étaient orientées soit vers le sud, soit vers le nord. La construction des sépultures consistait en une double fosse qui devait encore contenir un cercueil en bois. D'autres morts étaient enveloppés simplement dans un linceul. Toutes les tombes sauf trois contenaient du mobilier funéraire, soit des parures, soit de la céramique ou des denrées alimentaires. La majorité des défunts portaient des fibules en fer de schéma La Tène moyenne ou finale, souvent ensemble. Les fibules en bronze peuvent être datées de La Tène finale (LTD1). Les bijoux en verre sont nombreux, des perles pour la plupart ainsi qu'un bracelet en verre violet à coupe en B. Les bracelets sont typiques (soit spiralés soit creux), mais rares. L'analyse des tissus conservés par l'oxydation du fer montre la présence de tissus de laine de différentes qualités. L'étude approfondie pourrait nous donner des informations sur l'habillement des défunts. 19 tombes ont livré de la céramique, en général un récipient par sépulture, plus rarement deux. Déposée à la tête des défunts ou sur le côté, la poterie n'a pas été mise dans les cercueils, mais plutôt au-dessus. La céramique consiste majoritairement en bouteilles peintes à pâte rouge et en pots à pâte grise. La céramique déposée chez les enfants est de taille plus petite que celle déposée chez les adultes. Une bouteille a été recouverte d'une peau de suidé au décor oculé et linéaire. Le dépôt monétaire n'est pas rare et se trouve dans 6 tombes appartenant exclusivement à des femmes adultes. Dans quatre cas, les monnaies ont été trouvées dans la bouche des défuntes témoignant ainsi que la coutume de l'obole de Charon était déjà connue au nord des Alpes dès La

Tène moyenne. Dans une autre tombe, six monnaies se trouvaient dans un petit récipient en bronze. Ces monnaies correspondent à un type dont la répartition se limite à l'instant au site de Berne avec un exemplaire isolé à Lausanne-Vidy et un second sur le col du Gd. Saint-Bernard. Trois sépultures, appartenant toutes à des enfants, ont en outre livré des dépôts de viande (porc et poulet). L'étude de ce cimetière vient de commencer. Il s'agit de déterminer les relations entre les sépultures à inhumation et à incinération à La Tène finale en comparant nos données avec celles des nécropoles contemporaines fouillées récemment. Nous souhaitons également étudier les relations entre les nombreuses sépultures de L'Enge et l'oppidum qui se trouve à proximité. C'est uniquement ainsi que nous pourrions avoir une vision claire des rituels funéraires du début de La Tène finale en Suisse.

SA du canton de Berne  
Thunstrasse 18  
3005 BERNE - SUISSE



Plan de la fouille de 1998-99, avec mention des tombes fouillées anciennement (1913, 1945 et 1950).

Premières approches d'un habitat protohistorique et antique de la basse vallée du Doubs :  
AUTHUMES «Le Tertre» (Saône-et-Loire)

Ph. Barral, G. Bossuet, Ch. Camerlynck, M. Dabas, A. Daubigney

Le site du Tertre se trouve à 1 km au nord du village d'Authumes. La partie la plus immédiatement perceptible du gisement occupe une position surplombante sur un talus naturel bien marqué, orienté nord-est / sud-ouest, qui forme la limite entre le plateau bressan et la plaine alluviale du Doubs. Le noyau allongé du site occupe une dizaine d'hectares, mais l'emprise totale du gisement pourrait atteindre 20 ou 30 hectares. Le site est occupé depuis le Bronze final, mais son développement principal se situe à la transition entre La Tène moyenne et finale. Il semble que l'on assiste dans la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C. à l'émergence d'une agglomération d'une certaine importance, qui fonctionne ensuite pendant tout le Haut et le Bas Empire.

En 1999, ont débuté des recherches sur le site d'Authumes «Le Tertre», intégrées dans un programme plus vaste ciblé sur la basse vallée du Doubs, visant à comprendre la dynamique de l'occupation du sol et les mécanismes d'organisation territoriale, en relation avec le vecteur fluvial (Daubigney et alii 2000). Au vu de l'extension supposée du site et de sa complexité, et en considérant également l'absence de données concernant sa nature et son organisation, nous nous sommes orientés d'emblée vers une méthodologie associant différentes approches complémentaires, *a priori* intéressantes dans ce contexte particulier, propice à une approche spatiale (terrains découverts, en grande partie cultivés, présence de concentrations de vestiges au sol). Nous avons décidé de faire porter nos efforts en premier lieu sur le talus bien marqué qui constitue visiblement l'épine dorsale du gisement. Sur une bande de 200 m de large et 500 m de long environ, les différentes investigations envisagées (carto/photo interprétation, prospection géophysique, prospection systématique au sol) fournissent des séries de données complémentaires dont la confrontation, par le biais de documents de type cartographique, doit permettre de percevoir la trame de l'occupation et certains éléments de

son organisation et de sa chronologie. On opère des fouilles limitées, dont l'implantation est choisie en fonction des résultats et indices obtenus par les méthodes précitées.

La prospection magnétique réalisée en 1999 et 2000 a permis de mettre en évidence une trame dense d'anomalies archéologiques dans la partie centrale du site. On distingue en premier lieu un réseau de structures linéaires identifiables principalement comme les traces de bâtiments antiques. Un travail de photo-interprétation a révélé la présence d'autres bâtiments dans des zones contiguës ou au contraire relativement distantes. Cet ensemble d'anomalies se rattache à une occupation antique étendue, dont l'organisation et la densité nous échappent encore largement, en raison notamment du recouvrement des vestiges antiques dans les zones basses par une épaisse couche de sédiment. Dans la partie haute du site, qui correspond à un important relief naturel, il semble qu'une voie axiale est-ouest, bien repérée grâce à ses deux fossés parallèles, ait constitué un élément attractif et structurant.

Dans cette même zone, les traces de constructions antiques se superposent à une grande enceinte quadrilatérale (135 m par 115 m environ) matérialisée par un fossé bien visible sur les cartes magnétiques. Cette enceinte occupe la partie sommitale de la zone dite du " Grand Tarte " et s'étend également dans la plaine située en contrebas, au nord. Sa forme et ses dimensions invitent à reconnaître un établissement rural de la fin de l'âge du Fer (un enclos morphologiquement très comparable est d'ailleurs en cours de fouille à Chevigny-Saint-Sauveur, près de Dijon). On distingue un enclos sensiblement rectangulaire, subdivisé en deux parties par un fossé transverse au tracé légèrement curviligne, dont la courbure épouse celle du terrain. Une faible inflexion du fossé est d'enceinte, à l'endroit où le fossé transverse le rejoint, fait penser à un agrandissement secondaire de l'enclos principal initial. Dans la mesure où la partie de l'enclos située au



nord du fossé de partition se trouve dans la plaine inondable, on peut s'interroger sur l'influence du facteur fluvial dans cette possible modification.

Une prospection systématique de surface limitée à la partie sud de la zone du " Grand Tarte " a mis en évidence la présence de nombreux artefacts datables de La Tène finale et de la période augustéenne, répartis assez strictement sur l'emprise de l'enceinte rectangulaire, avec une fréquence particulière sur son pourtour.

Un sondage de fouille réalisé ensuite, sous la forme d'un transect de 50 m de long et 5 m de large, a apporté des indications déterminantes sur l'enclos lui-même et sur l'évolution générale du site. Une occupation du Bronze final est attestée, illustrée uniquement par un matériel céramique assez abondant, retrouvé dans la partie superficielle du substrat argileux ou en position résiduelle dans les structures de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine.

Le fossé de clôture du grand enclos rectangulaire a été recoupé. Il s'agit d'un fossé en V, de 6,50 m de largeur à l'ouverture et de 2,50 m de profondeur. Il présente un remplissage essentiellement naturel incluant à la base des couches lenticulaires à matériel détritique. Quoique relativement limité, celui-ci se rattache assez nettement à la phase La Tène D1. Plusieurs autres fossés de plus petite taille, attribuables également à La Tène finale, ont été reconnus. Leur fonction n'est pas connue avec précision. Une phase de remblaiement et nivellement systématique des structures excavées de la fin de l'âge du Fer prend place dans le dernier tiers du Ier s. av. n. è., semble-t-il. Le remblaiement terminal des fossés est caractérisé par la présence de nombreux fragments d'amphores Dr. 1B côtoyant quelques éléments typiques de la période augustéenne (Terra Nigra, gobelet d'Aco ...) et des fragments de tuiles présentant des caractères précoces (métrologie, typologie des encoches ...). La présence de ces matériaux en comblement terminal des structures excavées expliquerait en partie la bonne lisibilité de ces dernières sur les cartes magnétiques. L'époque romaine est illustrée par des fantômes de murs (récupération systématique des matériaux) et par une voie, bien visible au sol et sur les

cartes magnétiques, qui présente deux états, le plus ancien remontant à la première moitié du Ier s. On peut, dans l'état des données disponibles, émettre l'hypothèse du développement d'un habitat groupé gallo-romain étendu, dont le noyau initial serait constitué par un établissement rural fondé à La Tène D1.

Situé sur un axe naturel de communication, aux confins des Eduens et des Séquanes, le site d'Authumes illustre un cas de figure intéressant dans le cadre général d'émergence d'habitats groupés à fonctions diversifiées. L'enjeu des recherches futures sera de comprendre les modalités de transformation du site et de préciser les rythmes de son évolution, en relation avec les contraintes du milieu naturel.

Bibliographie :

**Barral et alii 1999** : BARRAL (Ph.), BOSSUET (G.), CAMERLYNCK (Ch.), DABAS (M.), DAUBIGNEY (A.). - *Authumes " Le Tertre "*. Rapport de prospection thématique, opération de prospection géophysique. Dijon, SRA Bourgogne, 1999. (1 vol. : 14 p., 7 fig.)

**Barral et alii 2000** : BARRAL (Ph.), BOSSUET (G.), CAMERLYNCK (Ch.), DABAS (M.), DAUBIGNEY (A.) et coll. - *Authumes " Le Tertre "*. Rapport d'activité scientifique. Prospections, fouille programmée. Dijon, SRA Bourgogne, 2000. (1 vol. : 117 p., 42 fig., 41 pl. h. t.)

**Barral, Guillaumet 2000** : BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.). - Le processus d'urbanisation en pays éduen : un état de la question. In : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O. H.) dir. - *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer*. Actes du colloque organisé au Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998. Glux-en-Glenne, CAE du Mont-Beuvray, 2000, p. 65-72. (Collection Bibracte 4)

**Beuret 2000** : BEURET (R.). - *Authumes " Le Tertre " (Saône-et-Loire) : la céramique issue de prospection. Etude de la collection Chapuis*. Mémoire de DEA, dominante archéologie, sous la direction de A. Daubigney. Besançon, Université de Franche-Comté, 2000. (1 vol. 88 p.)

**Daubigny et alii à paraître** : DAUBIGNEY (A.), BARRAL (Ph.), BOSSUET (G.), GAUTHIER (E.), PETIT (Ch.), RICHARD (H.). - Anthropisation des zones humides : «fenêtre» sur le cas de la basse vallée du Doubs. In : PETIT (Ch. ) dir. - *Occupation et gestion des zones humides en Gaule durant l'âge du Fer, l'Antiquité et le haut Moyen Age*. Actes de la table ronde de Laignes et Molesmes (Côte-d'Or), 17-18 sept. 1999, (à paraître en 2001).

**Vannière, Bossuet, Gauthier 2000** : VANNIERE (B.), BOSSUET (G.), GAUTHIER (E.) - Susceptibilité magnétique et indices polliniques, marqueurs de l'impact anthropique et de la dynamique fluviale dans la basse vallée du Doubs (Jura, France) entre le Ier et le VIIIe siècles après J.-C. *C. R. Acad. Sci. Paris, Sciences de la Terre et des planètes*, 331, 2000, p. 203-210.

**Les amphores et la vaisselle céramique importée de l'habitat groupé de Verdun-sur-le-Doubs (IIème-Ier s. av. n. è.)**

**G. Verrier et G. Videau**

**Les amphores (G. Videau)**

L'étude des amphores du Petit-Chauvort (Verdun-sur-le-Doubs, fouilles Ph. Barral, 1996-99) porte sur un ensemble de 11307 fragments pour un poids global de 833 kg. Cet ensemble est exclusivement constitué d'amphores de type gréco-italique (plus ou moins récentes) et d'amphores de type Dressel 1. Les éléments de forme se répartissent en 343 lèvres, 88 pieds, 80 épaules et 427 fragments d'anses.

Sept types de pâtes ont été distingués (en fonction de critères visuels : couleur, texture, granulométrie, nature des inclusions). La provenance de trois de ces pâtes pourrait être identifiée. La première est une pâte de couleur orange ou parfois rouge qui possède des inclusions minérales noires d'origine volcaniques et qui pourrait provenir de Campanie sans plus de précisions (19 %). La seconde est une pâte granuleuse, se déclinant du beige au rouge, dont la particularité est d'être marbrée (12 %). Elle proviendrait de l'atelier d'Astura, dans le Latium. La dernière est de couleur lie de vin et possède un dégraissant calcaire formant des auréoles pouvant atteindre 4 à 5 mm de diamètre avec une dépression au centre (faible présence). Cette pâte serait issue de la zone d'Albinia en Etrurie.

La majorité des lèvres a une hauteur moyenne comprise entre 30 et 44 mm. Elles se divisent en deux variantes principales : les lèvres triangulaires (L1 à L4) et les lèvres en bandeau court (L5 à L7) (fig. 1). Les lèvres triangulaires représentent plus de la moitié des exemplaires avec 66,8 % du total (fig. 3). Les lèvres plus larges que hautes (L1), que l'on peut attribuer à des gréco-italiques récentes, représentent une part non négligeable de l'ensemble, avec quasiment 10 % du total. Les lèvres en bandeau sont relativement peu nombreuses

Les pieds du Petit-Chauvort sont courts. La plupart a une hauteur comprise entre 60 mm et 120 mm. Trois groupes principaux peuvent être discernés : les pieds effilés (P1), les

pilons droits (P2) et les pieds en bouton (P4) (fig. 2). Le groupe des pieds effilés (P1), correspondant certainement à des gréco-italiques récentes, représente presque 20 % du total. Les pieds en bouton, qui regroupent 28 % des individus, paraissent caractéristiques des années 120-100 av. n. è. en raison des similitudes avec les pieds de l'épave de Spargi (Olmer et alii 1995). Ces trois groupes représentent à eux seuls 82 % du total (fig. 4).

Le début de l'occupation principale de l'habitat groupé du Petit-Chauvort se situe à La Tène C2 avec un fort développement à LT D1 (Barral 2000). Les fouilles ont permis de mettre au jour quelques contextes de transition LT C2-LT D1 (~160-140 av. n. è.) et surtout de très nombreuses fosses de LT D1. Les contextes de transition LT C2-D1 ne contiennent pas d'amphores. Celles-ci proviennent exclusivement des structures de LT D1. Une majorité d'amphores Dr. 1A coexistent avec des gréco-italiques récentes (10 %) ou dites de transition et quelques Dr. 1C (moins de 1 %). Les Dr. 1B sont totalement absentes. Quelques éléments de forme se démarquent par ailleurs nettement. Ils appartiennent à des gréco-italiques datables de la période deuxième moitié IIIème - première moitié IIème s. av. n. è. Ce matériel, retrouvé en position résiduelle dans les contextes de La Tène D1, illustre une importation de vin en faible quantité, contemporaine de l'occupation précoce du site. La phase d'occupation principale du site, documentée par la présence massive des amphores italiques correspond à l'horizon chronologique LT D1a (Barral, inédit). Le faciès amphorique du Petit-Chauvort peut être comparé à celui des épaves, suivant les critères de hauteur et largeur de lèvre (Maza 1998, Poux 1998). Le nuage de points illustrant le site englobe les épaves à gréco-italiques et Dressel 1A en étant totalement à l'écart des épaves à Dr. 1B. L'absence totale d'amphore Dr. 1B permet d'avancer que la fin des importations (et donc certainement de l'occupation du site) se place au plus tard vers la transition IIème -Ier s. av. n. è. Il s'agit là d'un terminus ante

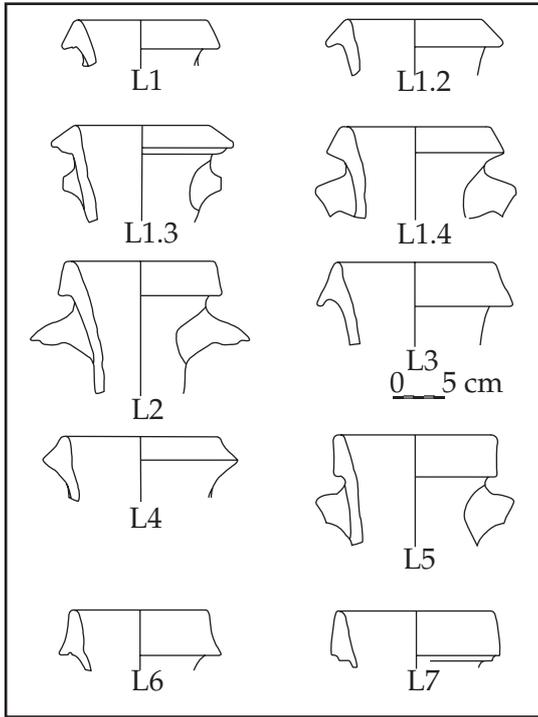


Fig. 1 : typologie des lèvres d'amphores de Verdun

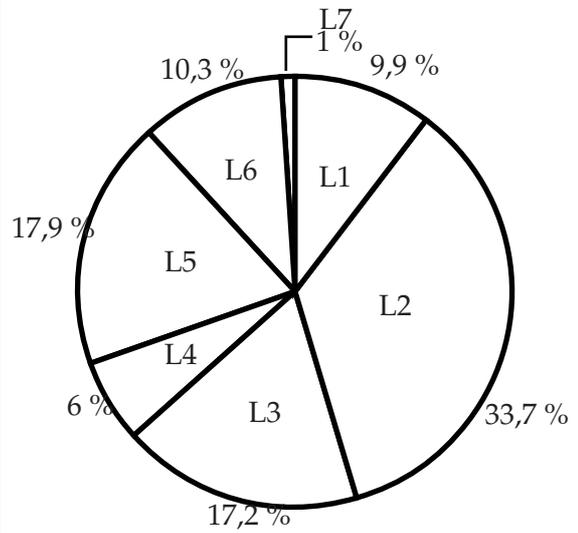


Fig. 3 : représentation des différents types de lèvres

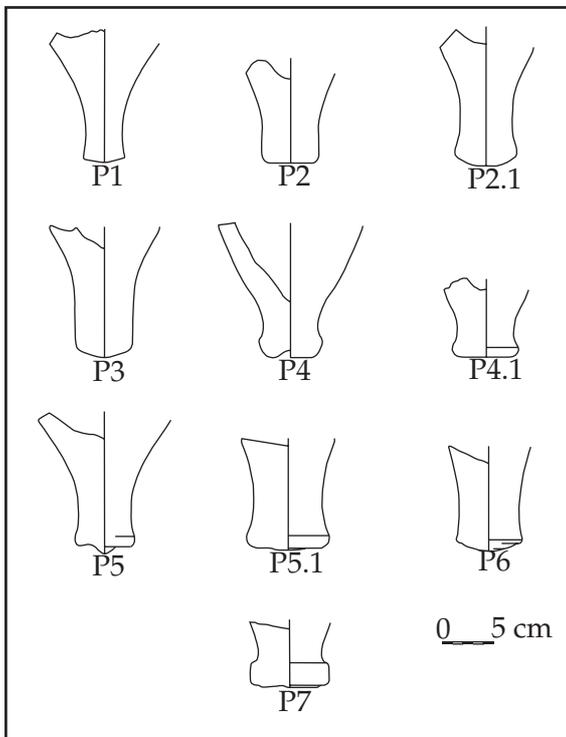


Fig. 2 : typologie des pieds d'amphores de Verdun

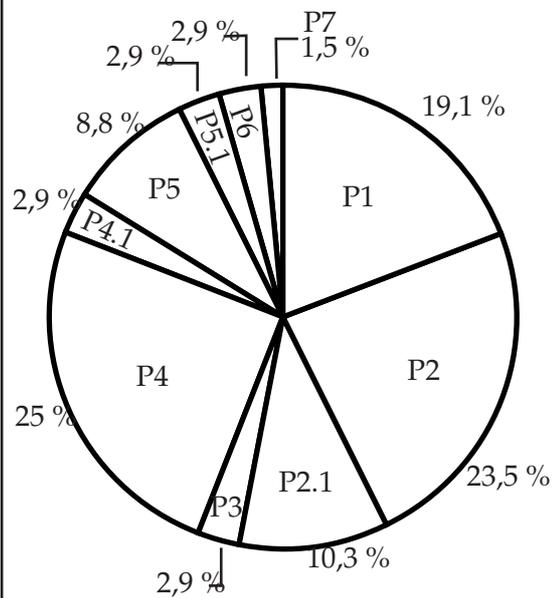


Fig. 4 : représentation des différents types de pieds

quem. En effet, la faiblesse numérique des Dr. 1C, la fréquence des gréco-italiques récentes, invitent à dater pour l'essentiel le faciès amphorique du Petit-Chauvort du troisième quart du II<sup>e</sup> s. av. n. è.

### **La vaisselle céramique d'importation (G. Verrier)**

La vaisselle céramique importée sur le site du Petit Chauvort se limite à deux grandes catégories. On distingue de la céramique italique à vernis noir avec un répertoire de vases de services (assiettes, coupes, bols) et des céramiques communes méditerranéennes avec des récipients utilitaires (cruches, mortiers et plat à four).

La céramique à vernis noir est dominée par la campanienne A (333 N.R. pour 78 N.M.I.), suivie marginalement par la B-oïde (17 N.R. pour 6 N.M.I.). Les formes de Campanienne A sont dans leur grande majorité celles du répertoire classique, commun à la plupart des sites de Gaule interne recevant des importations au II<sup>e</sup> s. av. n. è. Ce sont principalement les assiettes à marli bombé Lamb 36 (11 ex., fig. 5 n°1), les assiettes à bord redressé droit Lamb 5 (6 ex., fig. 5 n°2), les coupes à bord déversé Lamb 27B (12 ex., fig. 5 n°3) et enfin les bols profonds à décor de cercles concentriques surpeints Lamb 31 (18 ex., fig. 5 n°4). Parmi ces formes habituelles, on remarque la présence dans les Lamb 36 d'exemplaires assez anciens à marli très bombé, datant du milieu du II<sup>e</sup> s. et, pour les bols Lamb 31, de feuilles rudimentaires surpeintes entre les cercles concentriques, ultime avatar de décors plus élaborés (fig. 5 n°4)

Il est intéressant de noter la présence sur le site du Petit-Chauvort de formes rares en Gaule interne, notamment une coupe à anses Morel 68bc (fig. 5 n°5), datée vers le deuxième quart du II<sup>e</sup> s. et plusieurs coupes Lamb 28ab (3 ex., fig. 5 n°6), semble-t-il d'un modèle rare même dans le monde méditerranéen, puisque à la place du bord à bourrelet saillant habituel, les exemplaires retrouvés n'ont plus qu'une arête vive à l'extérieur. Il semblerait que nous soyons là en présence d'un modèle tardif, daté certainement du troisième quart du II<sup>e</sup> s. Une autre forme rare sur les sites gaulois est représentée par de

nombreux exemplaires (11 ex., fig. 5 n°7). Il s'agit d'une assiette à bord ondulé Lamb 6. Deux types de bords coexistent sur le gisement. Le second, dont le bord se termine par un bourrelet, est un bon marqueur chronologique pour La Tène D1b, puisqu'il apparaît vers le dernier quart du II<sup>e</sup> s.

Deux autres formes, représentées chacune par un unique exemplaire semblent prouver que le site a été fréquenté encore à la fin du II<sup>e</sup> s. voir au tout début du I<sup>er</sup> s. Il s'agit d'une variante tardive de l'assiette à bord redressé droit de type Lamb5 (fig. 5 n°8) et d'un petit bol à bord rentrant, présentant sur sa face externe de grossières traces de tournage, de type Morel 113 (fig. 5 n°9).

Les décors sur les fonds internes sont également pour quelques-uns assez intéressants. On notera tout particulièrement un fond à décor de palmettes entouré de guillochis d'un type relativement ancien (première moitié du II<sup>e</sup> s., fig. 5 n°10). Deux autres fonds présentent un décor estampé entouré d'un cercle incisé. Ces décors sont soit des palmettes, soit des feuilles rudimentaires (fig. 5 n°11). On peut dater ces deux fonds du troisième quart du II<sup>e</sup> s.

La campanienne B-oïde est représentée par seulement deux formes, des assiettes Lamb 5 (5 ex., fig. 5 n°12) et une pyxide sans pied Lamb 3 (fig. 5 n°13). Les décors sur les fonds internes sont classiques, composés de cercles incisés entourant une zone de guillochis (fig. 5 n°14).

La céramique commune présente un répertoire limité à trois grandes formes : des cruches (24 ex.), des mortiers (2 ex.) et un plat à four italique.

Nous avons pu regrouper les cruches en cinq grands types : un type qui est souvent qualifié de "républicain", à bord droit, à lèvre en bourrelet (de loin le plus abondant avec 15 ex., fig. 5 n°15), un type à bord déversé et à lèvre "sub-triangulaire" (3 ex., fig. 5 n°16), un type dénommé dans le sud de la Gaule à bord "en gouttière" (1 ex., fig. 5 n°17), un type à bord déversé et à lèvre peu marquée par rapport au col (fig. 5 n°18) et enfin un type étrange représenté par un unique bord à lèvre moulurée (fig. 5 n°19).

Le type "républicain" est commun sur la plupart des sites de Gaule interne recevant des importations au II<sup>e</sup> s. Le type à lèvre "sub-triangulaire est par contre très rare même en Gaule méditerranéenne. Tous deux semblent typiques du II<sup>e</sup> s. Pour le bord "en gouttière", les exemplaires sud-gaulois sont tous datés du I<sup>er</sup> s. ou en de rares cas de la fin du II<sup>e</sup>. Le quatrième groupe est quant à lui assez mal connu, mais il apparaît toutefois dans des contextes de la transition La Tène C2-D1 en Gaule interne. Enfin, le type à lèvre moulurée, attesté par un seul exemplaire, dénote dans la mesure où les cruches à lèvre moulurée ne semblent pas antérieures en Gaule à La Tène D2. Cet exemplaire se démarque également par sa taille (diamètre de 13 cm alors que le diamètre moyen des cruches se situe autour de 8/9 cm).

Deux autres types de céramiques communes sont représentés marginalement. Il s'agit de mortiers à bord en amande et à fond plat (2 ex., fig. 5 n°20) et d'un plat à four (fig. 5 n°21). Les premiers appartiennent à la culture grecque et font partie des céramiques à pâtes claires marseillaises. Le second récipient est lui plus proprement italique et se retrouve d'ailleurs quelquefois dans les cargaisons d'épaves (par exemple Tchernia et al. 1978).

En ce qui concerne les différentes pâtes de céramiques communes recensées (qui sont au nombre de quatorze), une première analyse nous a permis de cerner au moins deux régions de provenance, la basse vallée du Rhône et Marseille d'une part, l'Italie (plus particulièrement la Campanie) d'autre part. Il a été intéressant de noter pour cette dernière provenance la similitude entre des pâtes de cruches et des pâtes d'amphores retrouvées sur le site du Petit Chauvort.

Globalement, la vaisselle céramique importée à Verdun est caractéristique de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s., ce qui s'accorde bien avec le faciès chrono-culturel de la phase d'occupation principale du site (La Tène D1 : Barral 2000). La très forte prédominance de la campanienne A par rapport à la B-oïde et l'absence de campanienne à pâte grise sont un trait essentiel qui distingue clairement régionalement l'horizon des sites d'habitats grou-

pés de la catégorie de Verdun de l'horizon des sites d'oppida (Mt-Beuvray, Mâcon, Alise-Sainte-Reine ...). Une petite série de fragments se rattache par ailleurs sans ambiguïté à la période première moitié-milieu II<sup>e</sup> s., ce qui est cohérent avec les indications fournies par les amphores. Une autre petite série présente les caractères des productions du dernier quart du II<sup>e</sup> s. et, pour quelques fragments, du début du I<sup>er</sup> s. Il semblerait donc qu'une faible occupation subsiste encore sur le site à l'extrême fin de La Tène D1, ce que les amphores ne permettent pas de percevoir.

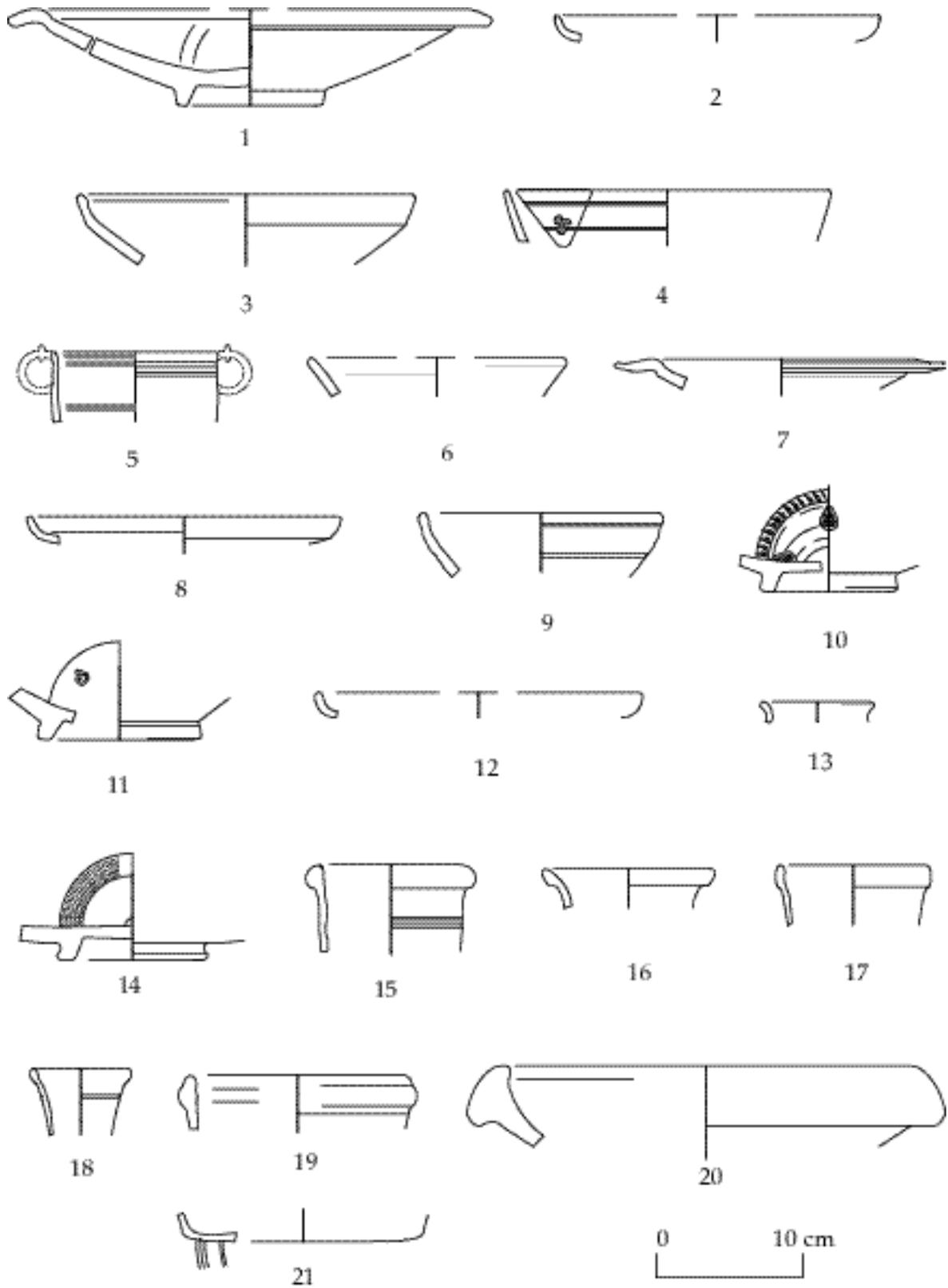
On notera enfin, en ce qui concerne les différentes catégories fonctionnelles représentées, la prépondérance des plats/assiettes et des cruches, les premiers représentant 40 % du corpus et les secondes 21 %. Par comparaison, à Feurs, à la même époque les formes plates en vernis noir représentent 13.5 % tandis que les cruches se situent à 9.6 % (Vaginay, Guichard 1988, p. 91-98). Il semble donc que des sites de même nature, de la même période et de régions proches présentent des spécificités dans les répertoires et les formes privilégiées de vaisselle importée, en rapport avec les réseaux de distribution, ou avec les goûts de la clientèle indigène.

#### Bibliographie :

**Barral 2000** : BARRAL (Ph.) - Verdun-sur-le Doubs «Le Petit-Chauvort» : résultats de la campagne 1999, *Bull. de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n° 18, 2000, p. 41-45.

**Lamboglia 1952** : LAMBOGLIA (N.) - Per una classificazione preliminare della ceramica campana. *Atti del I° congresso di Studi Liguri (Bordighera, 1950)*, Bordighera : Istituto internazionale di Studi Liguri, 1952, p.139 à 206

**Maza 1998** : MAZA (G.) – Recherche méthodologique sur les amphores Gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon (2<sup>e</sup>-1<sup>er</sup> siècle av. J.C.). In RIVET (L.) éd. : actes du congrès d'Istres (21-24 mai 1998).S.F.E.C.A.G. , Marseille : revue archéologique Sites, 1998, p.11-30.



Les formes de vaisselles importées sur le site du Petit Chauvrot

**Morel 1981** : MOREL (J.-P.) - *Céramique campanienne : les formes*. BEFAR, 244, Rome : Ecole Française de Rome, 1981, 2 vol.

**Olmer et alii 1995** : OLMER (F.), PARATTE (C.A.), LUGINBUHL (T.) – Un dépotoir d'amphores du II<sup>ème</sup> siècle avant J.C. à Bibracte. *R.A.E.*, 46, 1995, p.295-317.

**Poux 1998** : POUX (M.) – Les amphores et la chronologie des sites bâlois (Bâle-Gasfabrik – Bâle-Münsterhügel), nouvelles données. In TUFFREAU-LIBRE (M.) et JACQUES (A.) dir. : *la céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*, actes de la table ronde d'Arras (14 au 17 octobre 1996). *Nord-ouest archéologie n°9*, 1998, p. 385-413.

**Tchernia et alii 1978** : TCHERNIA (A.), POMEY (P.), HESNARD (A.) - *L'épave de La Madrague de Giens (Var)*. *Gallia*, sup. XXXIV, Paris : CNRS, 1978.

**Vaginay Guichard 1988** : VAGINAY (M.), GUICHARD (V.) - *L'habitat gaulois de Feurs (Loire)*. *Fouilles récentes (1978-1981)*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1988. (DAF, 14 )

**Verrier 2000** : VERRIER (G.). - *La céramique importée de l'habitat gaulois du " Petit-Chauvort " (Verdun-sur-le-Doubs, Saône-et-Loire)*. Mémoire de Maîtrise d'Archéologie sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, Dijon, 2000. (1 vol. : 145 p. et 12 pl.)

**Videau 2000** : VIDEAU (G.). - *Les amphores italiennes de l'habitat gaulois du Petit-Chauvort à Verdun-sur-le Doubs (Saône-et-Loire)*. Mémoire de Maîtrise d'Archéologie/Préhistoire sous la direction de A. Daubigney, Université de Franche-Comté, Besançon, 2000. (1 vol. : 56 p., 36 pl. et annexes non paginées)

## Actualité des recherches à Bibracte

V. Guichard

La campagne de l'année 2000 a inauguré un nouveau programme triennal qui a commencé par une succession de découvertes spectaculaires au cours de la saison sur les chantiers ouverts sur le mont Beuvray.

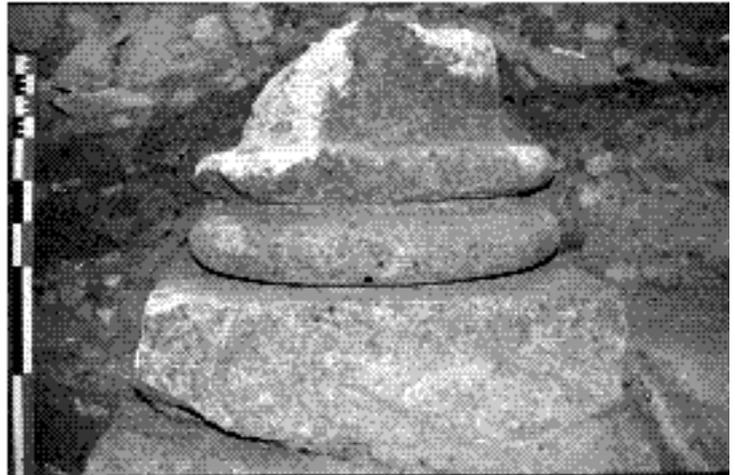
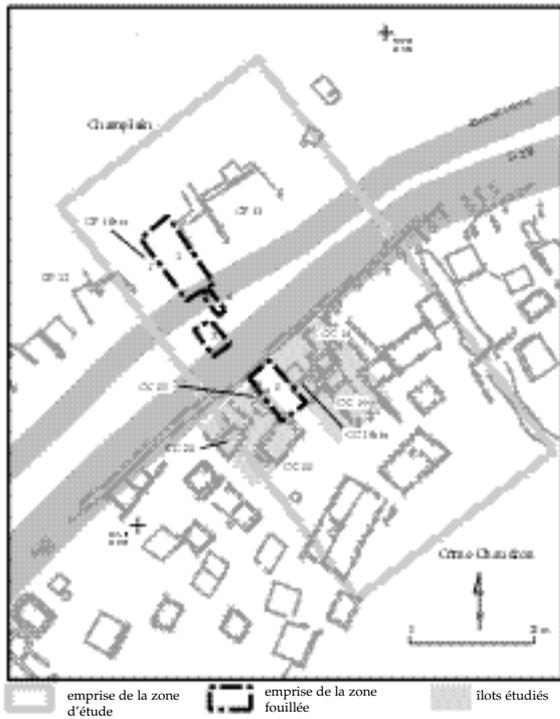
L'équipe autrichienne de l'université de Vienne a poursuivi l'exploration de la plus ancienne ligne de fortification de Bibracte, sur le flanc oriental du Porrey. La campagne a permis de poursuivre le dégagement d'un tronçon du rempart suffisamment bien conservé pour que l'on discerne clairement l'empilement de poutres entrecroisées qui en constituait l'armature. On confirme aussi l'existence d'une porte étroite d'un type inédit à travers cette fortification à l'emplacement de la fouille, qui se distingue par sa bonne conservation. Son dégagement sera probablement achevé durant la campagne 2001.

Deux chantiers, à la Côte Chaudron (UMR 9954) (Fig. 1) et au Parc aux Chevaux (université de Lausanne), ont été consacrés à des quartiers d'habitation du Ier s. av. J.-C. à l'architecture de bois et de terre. Ce type d'architecture est en général très difficile à repérer en fouille, tant les vestiges en sont normalement ténus. Dans les deux cas, les chantiers ont pourtant obtenu des résultats tangibles : tracés nets de murs à pans de bois, sols de terre battue, foyers, vestiges d'activités métallurgiques, etc. Ces données renouvellent les connaissances sur ce dossier de l'architecture de bois à Bibracte, particulièrement pour le quartier de la Côte Chaudron qui n'avait pas été fouillé depuis plus d'un siècle. On escompte beaucoup de la mise en commun des compétences et des moyens des équipes de Dijon (UMR 5594) et de Southampton (English Heritage/université) pour l'exploration de cet atelier de forgerons apparemment très bien conservé qui a été mis en évidence cette année à la Côte Chaudron.

La poursuite du dégagement de la grande domus PC 1 par le chantier-école des adolescents fournit lui aussi des surprises de taille, malgré les ambitions modestes de cette opération. On a en effet dégagé deux foyers soigneusement construits en tuiles romaines (Fig. 2). Surtout, les nouveaux sondages invitent à regarder d'un œil beaucoup plus critique les résultats publiés par Bulliot.

Dans le domaine de l'organisation spatiale de l'oppidum, le programme de relevés topographiques GéotopoCart apporte sans doute les données les plus substantielles de la campagne : la prospection du secteur du Champlain (30 000 points de mesure en un mois de campagne !) précise la position des fouilles du XIXe siècle et révèle la disposition de nouvelles rues et terrasses d'habitat. Le plan archéologique réactualisé à la lumière de ces travaux permet notamment de suivre clairement le tracé de la rue – ou plutôt de la large avenue – qui joint la Porte du Rebut à la Pâture du Couvent.

Les résultats les plus inattendus ont été obtenus sur le principal chantier ouvert sur le site, à la Pâture du Couvent, et auquel collaborent des équipes des universités de Budapest et de Leipzig. Rappelons que l'on fouille à cet emplacement des vestiges d'une toute autre nature : les restes d'un quartier d'environ 1 ha, délimité par des rues, qui fut entièrement occupé par des bâtiments de construction romaine à l'époque augustéenne. Son exploration en profondeur a révélé cette année deux niveaux de construction maçonnés antérieurs à l'état final reconnu ces dernières années. Le plus ancienD construit vers 30-20 avant J.-C. ( ? ) et rapidement démantelé – se signale par la découverte d'une imposante base de colonne soigneusement taillée en calcaire blanc (Fig. 3). Il s'agit du premier témoin d'architecture monumentale du Ier s. av. J.-C. jamais découvert en place à Bibracte. Il laisse augurer de découvertes ultérieures très importantes sur ce chantier.



3. Bibracte sur le Mont Beuvray. Campagne 2000. La pâture du Couvent. Base de colonne trouvée sous le terrazzo de la pièce [4420] de la domus.

1. Bibracte sur le Mont Beuvray. Campagne 2000. Le Champlain et la Côte Chaudron. Emprise de la zone d'étude, îlots restitués et localisation des sondages 1 à 4 au Champlain et à la Côte Chaudron. Montage d'après les plans 18 et 19 de Bulliot (Guillaumet 1996), recalés d'après les travaux de F. Schubert.



2. Bibracte sur le Mont Beuvray. Campagne 2000. Fouille de la domus PC 1. Vue axonométrique du foyer de cheminée [6602] trouvée dans la pièce O.

**Recherches thématiques  
et travaux transversaux**

La participation de nombreux étudiants et de spécialistes a permis d'engager de nombreuses actions dans des différents domaines. Il faut retenir :

- les études d'ensembles céramiques issus d'ensembles clos, provenant de différents chantiers de la reprise des fouilles en 1984 ;
- la contribution sur l'épigraphie de Bibracte à partir des graffites sur céramique ;
- une étude sur le petit mobilier métallique issu des prospections ;
- la mise en place d'un protocole d'étude des matériaux en terre cuite qui avait testé en 1999 et qui a pris définitivement forme cette année ;
- le travail de synthèse mené sur l'ensemble des prospections géophysiques réalisées depuis 1984 ;
- les premiers résultats sur l'urbanisme et l'architecture de Bibracte ;
- les avancées du nouveau thème de recherche inscrit au programme triennal 2000-2002 qui dépasse le cadre du Mont-Beuvray dans les domaines de la prospection, de l'environnement, des bases de données thématiques qui prendront une place plus conséquente à l'avenir.

**BIBLIOGRAPHIE SUR BIBRACTE  
ANNÉE 2000**

Alix 2000 : ALIX (St.). — Synthèse sur les prospections géophysiques réalisées au Mont Beuvray. Dijon : université de Bourgogne, 2000. DESS « Archeo-Sciences ».

Goudineau 2000 : GOUDINEAU (Ch.). — Bibracte. In : FELLMAN (R.) dir. — Caesar und Vercingetorix. Mainz am Rhein : Philipp von Zabern, 2000, p. 41-43 (version allemande).

Guichard et al. 2000 : GUICHARD (V.), MOREAU (R.), LAUDRIN (F.), CHAILLOU (A.). — La gestion de la documentation archéologique au Centre archéologique européen du Mont Beuvray. In : DEYBER-PERSIGNAT (D.) dir. — Le dépôt archéologique, conservation et gestion pour un projet scientifique et culturel. Actes des Assises natio-

nales de la conservation archéologique, Bourges, 26, 27, 28 novembre 1998. Bourges : Editions de la ville de Bourges, Service d'Archéologie Municipal, 2000, p. 313-317.

Guichard, Moreau 2000 : GUICHARD (V.), MOREAU (R.). — La conservation de la documentation archéologique au Centre archéologique européen du Mont Beuvray. In : DEYBER-PERSIGNAT (D.) dir. — Le dépôt archéologique, conservation et gestion pour un projet scientifique et culturel. Actes des Assises nationales de la conservation archéologique, Bourges, 26, 27, 28 novembre 1998. Bourges : Editions de la ville de Bourges, Service d'Archéologie Municipal, 2000, p. 55-61.

Guichard, Sievers, Urban 2000 : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O.-H.) dir. — Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer = Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000, 240 p., 55 ill. (Bibracte ; 4).

Guillaumet 2000a : GUILLAUMET (J.-P.) dir. — Dix ans de coopération franco-hongroise. Budapest : Collegium Budapest, 2000.

Guillaumet 2000b : GUILLAUMET (J.-P.). — Les premières fouilles du Mont-Beuvray : de J.-G. Bulliot à J. Déchelette. In : JACQUET (P.), PÉRICHON (R.) dir. — Aspects de l'archéologie française au XIX<sup>ème</sup> siècle. (Actes du colloque international tenu à La Diana à Montbrison les 14 et 15 octobre 1995). Montbrison : La Diana, 2000, p. 247-252 (Recueil de mémoires et documents sur le Forez ; 28).

Szabó 1999 : SZABÓ (M.). — Bibracte. Tíz év Magyar Kutatásai az Európai Mont Beuvray-Program Keretében (Dix ans de fouilles hongroises à Bibracte). Antik Tanulmányok (Studia antiqua), 43. Budapest, 1999, p. 195-226.

Verger 2000 : VERGER (St.). — Les tombes des derniers aristocrates celtes. In : Universalis 2000. Paris : Encyclopedia Universalis, 2000, p. 379-381.

## Exploitations minières en pays éduen

J.-P. Guillaumet

Depuis quelques années, les membres de l'association Histoire et Nature de l'Autunois, ont repéré au cours de prospections de grandes tranchées au profil en U, suffisamment marquées dans le paysage pour avoir fait l'objet d'une dénomination caractéristique : Tranchée, Crot, Fossé, Camp. Leur allure générale en fait les traces de travaux de grande envergure réalisés par l'homme. Longues de cent à plus de deux cents mètres et d'une largeur de vingt à cinquante mètres, elles sont profondes de cinq à quinze mètres. La plupart du temps, de l'eau sourd au fond. Ces tranchées sont généralement situées sur les pentes.

### Premiers repérages, premières hypothèses

Les explications données par les habitants et les historiens pour expliquer ces phénomènes montrent que ces travaux sont d'une grande ancienneté. La mention de l'un d'entre eux dans un terrier de 1670 renforce cette idée.

On rattache traditionnellement une autre tranchée à de grands travaux de dérivation des eaux du Haut-Morvan par les Romains pour assurer la navigabilité de l'Arroux ; une troisième tranchée serait due "aux fées" qui désiraient faire passer un ruisseau d'un côté à l'autre de la montagne. Aux abords de ces grandes tranchées, on retrouve en prospections de grandes zones plates aménagées, des tranchées plus discrètes et des morceaux de quartz.

Ces bouleversements se situent sur des filons quartzeux très minéralisés, signalés sur la carte géologique du Morvan. Ces zones perturbées tranchent sur le sol de la forêt morvandelle au relief régulier.

On cite souvent la richesse en minerais du Morvan. Par exemple, à 25 km du Mont Beuvray, le gîte métallifère à sulfure complexe de Dun-sur-Gandry, étudié par le vicomte Gautron du Coudray, recèle en quantité quartz, pyrite, marcassite, chalcopryrite et oxydes de fer. La teneur en cuivre est aussi importante que celle d'argent et d'or.

Seul, ce dernier minerai a été exploité par le vicomte Gaudron du Coudray à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Datation

Ce sont les travaux de notre collègue Béatrice Cauuet sur les mines d'or protohistoriques en Limousin qui nous ont permis d'interpréter ces vestiges. Cette dernière a mené, depuis 1984, des fouilles préventives de grande envergure sur des excavations minières et des habitats dans le secteur de Saint-Yriex la Perche (Haute-Vienne) sur le site des Fouilloux (commune de Jumilhac). Grâce à des trouvailles d'objets et surtout de boisage en place, elle a daté l'exploitation de ces filons de l'époque gauloise. Elle a aussi compris l'organisation spatiale d'une exploitation de cette époque : sondages de prospection, minière, aire de lavage, concassage et traitement. À notre invitation, B. Cauuet est venue visiter deux de nos sites repérés en 1995 et a confirmé l'analogie des structures.

Nous connaissons actuellement des minières dans une grande partie du massif du Morvan ; par exemple, à Ouroux-en-Morvan, entre les hameaux de Courgermain et de Poirot Dessous, la tranchée de la Loutière, formée de deux tranchées de part et d'autre de la montagne ; à Brion, le Crot Pitois relevé au XIX<sup>e</sup> siècle par l'architecte Roidot, lors de son étude des monuments antiques de la ville d'Autun ; à Moux, le camp des Moutelles ; à Glux-en-Glenne, la tranchée des Mittets ; à Fâchin, la tranchée des Russes ; à Champeau, au lieu-dit "les Fossés".

Le regroupement le plus impressionnant reconnu actuellement se situe sur la commune d'Arleuf, près de l'établissement gallo-romain des Bardiaux. Le dénommé "canal du Touron" en est le témoin le plus spectaculaire. D'autres mines, de tailles et de formes diverses, dans ses abords, couvrent plus d'une vingtaine d'hectares. D'autres nous ont été signalées sur des communes du nord du département. La plupart se situent à proximité de voies antiques.

1. Recherche des minières protohistoriques en Morvan. Emplacement des premières minières découvertes en 2000 sur le Mont Beuvray.

### **Les minières sur le Mont Beuvray**

En 1999, reprenant les fouilles sur le secteur artisanal de la Côme Chaudron, nous avons repris les textes décrivant les "ravins" découverts lors des fouilles de J.-G. Bulliot dans ce secteur. À la lecture de la description et aux traces du côté du ruisseau de la Côme Chaudron, nous proposons d'interpréter ces grands creux comme des minières.

Suite à cette première découverte, aidés par des agents de l'ONF qui travaillent sur le

Beuvray, nous en avons retrouvé quatre sous la Chapelle St-Martin, deux sur le flanc est de la place aux Ladres et plusieurs dans les pentes du ruisseau de la Fontaine St-Pierre. Parmi ces ensembles, plusieurs minières ont des relations stratigraphiques claires avec les éléments de l'époque de la ville de Bibracte. Les trois minières de la vallée de la Côme Chaudron sont recouvertes par l'habitat du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. La plus importante du groupe sous la Terrasse et celle aux abords de la Fontaine St-Pierre, ont leur partie supérieure recouverte par le rempart et le fossé de la for-



2. Recherche des minières protohistoriques en Morvan. Minière en tranchée dans les bois, commune d'Arleuf (58). (Photo G. Ruet).

tification découverts par Bulliot. Une nouvelle visite de notre collègue B. Cauuet à l'automne 2000 pour voir ces nouvelles minières a permis de réaliser un échantillonnage de roches sur la minière située sous la Chapelle St-Martin. Les premiers résultats montrent des traces d'or assez remarquables et confirment l'exploitation de minerais rares dans le Morvan.

Les travaux réalisés en Limousin ont permis de montrer que les aurifères y datent toutes de la période protohistorique et qu'aucune n'a été exploitée pendant la période gallo-romaine ; à cette dernière période, l'exploitation minière abandonne la technique de l'exploitation à ciel ouvert et travaille en galeries.

Les trouvailles d'objets de l'âge du Bronze signalées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en Morvan se situent toutes à proximité de ces zones minières. On peut, par analogie, penser qu'une activité métallurgique s'est développée dans le Morvan à l'image de celle que l'on connaît dans le Massif armoricain à la formation géologique semblable. Ces travaux miniers sont un début d'explication à l'implantation d'oppida comme le Fou de

Verdun, Bibracte, le vieux Dun, en plein centre de notre vieux massif. Ces richesses métalliques du Morvan longtemps oubliées sont une des bases de la richesse du peuple éduen à l'époque gauloise.

#### Bibliographie :

Gaudron du Coudray 1899 : GAUDRON du COUDRAY (Vte) — Étude de l'affleurement et les premières recherches minières du gîte métallifère à sulfures complexes de Dun sur Gandry (Nièvre). Bulletin de la Société d'Histoire naturelle d'Autun, 1899, p. 12.

Cauuet 1995 : CAUJET (B.) — Les mines d'or gauloises du Limousin. Limoges : presses GDS, 1995.

Niaux 1999 : NIAUX (R.) — Les tranchées géantes du Morvan. In : Histoire et Nature de l'Autunois, Rapport 1999, multigraphié, p. 1-5.

**L'enclos de la fin de l'âge du Fer d'Al Claus à Varen (Tarn-et-Garonne), premiers résultats de la campagne de sondages 2000**

**L. Izac-Imbert, A. Burens-Carozza, J.M. Carozza, L. Carozza et J.J. Laurens\***  
avec la participation de M. Martinaud\*\*

L'objectif de cette communication est de rendre compte des premiers résultats obtenus lors d'une campagne de deux semaines de fouille programmée réalisée durant la seconde quinzaine d'août 2000 sur le site d'Al Claus (Varen, Tarn-et-Garonne). Cette campagne a été précédée d'une semaine de prospection géophysique conduite par Michel Martinaud.

Ce travail est d'abord celui d'une équipe composée de chercheurs issus de différentes structures (Association pour les fouilles archéologiques nationales, Collège de France, ministère de la Culture, Université), dont certains sont associés au centre d'Anthropologie de l'École des hautes études en sciences sociales de Toulouse (Haute-Garonne). Cette opération n'aurait pas été possible sans la participation d'archéologues bénévoles dont l'inventeur du site, Jean-Jacques Laurens et les étudiants venus confronter l'enseignement universitaire et la pratique de terrain. Je tiens également à remercier monsieur Antoine Ribeiro, propriétaire du terrain, qui nous a autorisés à réaliser cette campagne 2000.

Cette opération a bénéficié du soutien financier du ministère de la Culture et de l'appui logistique (hébergement) de la mairie de Varen.

Le site d'Al Claus (Varen, Tarn-et-Garonne) implanté sur la rive droite de la vallée de l'Aveyron (fig.1) à quelque 80 km de la confluence avec la Garonne, fait l'objet d'une exploration programmée depuis 1995. Il a livré les témoins d'une implantation multipériodes du Néolithique jusqu'à l'époque gallo-romaine (Carozza et alii 2000). Nous ne reprendrons pas l'ensemble des problématiques développées sur le site à partir des résultats déjà obtenus, mais nous nous concentrerons sur le compte-rendu des résultats de la campagne 2000 qui s'était fixé cinq objectifs initiaux :

1- poursuivre la détection de structures diachroniques afin d'enrichir les données dispo-

nibles sur les différentes occupations humaines qui se sont succédées sur ce terroir de bord de vallée alluviale ;

2— affiner notre compréhension des phénomènes taphonomiques liés au bassin versant et aux pratiques agricoles mises en œuvre sur le site ;

3— compléter l'image des systèmes d'enclosure laténien et gallo-romain afin d'approcher l'extension maximale du site et de compléter le plan d'ensemble jusqu'alors partiel (ibidem) ;

4— essayer de repérer des structures internes attribuables au deuxième âge du Fer afin de disposer de plans cohérents dans la perspective d'une fouille extensive à venir ;

5— tenter d'approcher le statut du site laténien tant en terme de fonctionnement interne que dans ses relations avec l'extérieur notamment vis-à-vis de la sphère commerciale méditerranéenne.

La campagne 2000 s'est déroulée sur une parcelle en culture jusqu'alors jamais explorée si ce n'est par des prospections pédestres.

La méthodologie adoptée s'est articulée en deux temps :

- une campagne préalable de prospection géophysique (résistivité électrique) sur une grande partie de la parcelle, destinée à préparer l'implantation des sondages mécaniques,

- une série de sondages systématiques non destructifs réalisée à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet de curage, en vue d'évaluer le potentiel archéologique du site. La première phase s'est révélée assez décevante concernant la détection de l'enclos laténien : la méthode de la résistivité électrique ne fait pas apparaître d'image dans la mesure où le comblement du fossé a été réalisé avec un sédiment identique à l'encaissant. En

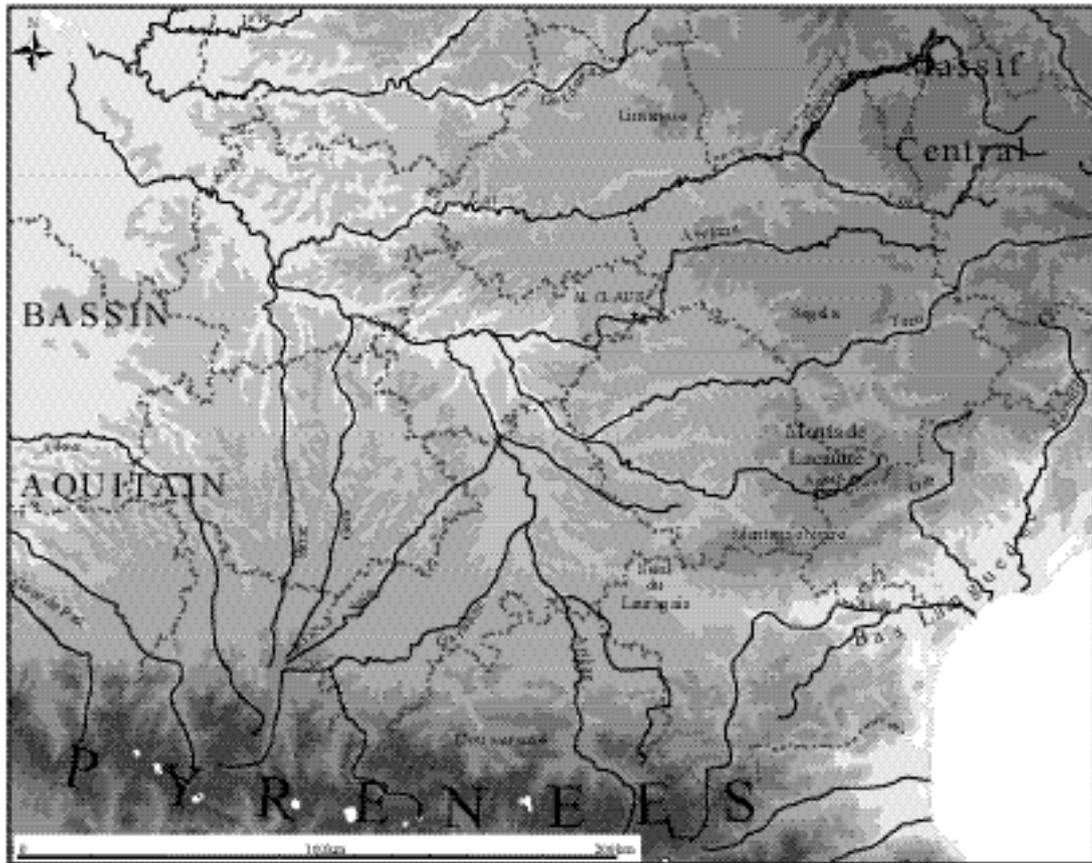


Fig. 1 : A1 Claus (Tarn-et-Garonne) - localisation géographique

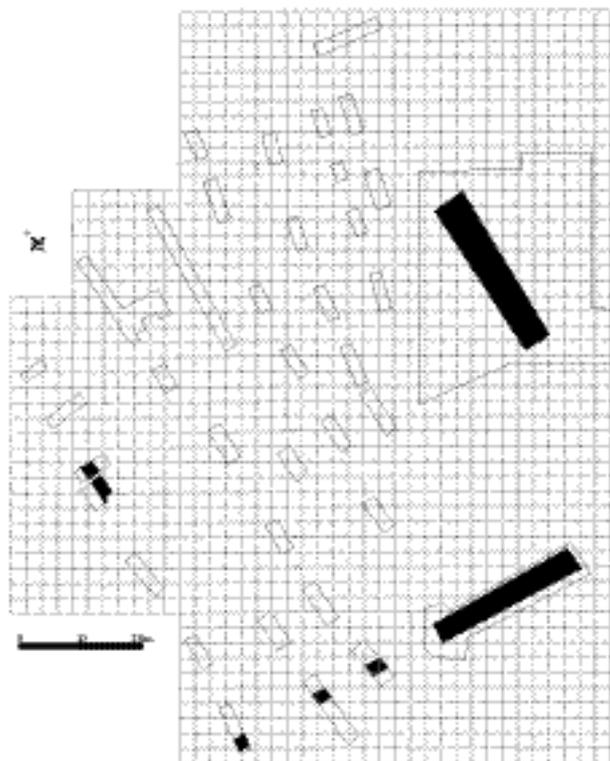


Fig. 2 : A1 claus (tarn-et-garonne) - enclos laténien

revanche, une anomalie importante est apparue dans la partie nord du site dans un secteur où la prospection pédestre révélait uniquement quelques rares artefacts (essentiellement fragments de *tegulae*) liés à l'occupation gallo-romaine.

La campagne de sondages 2000 a apporté une moisson importante d'informations recoupant l'ensemble des objectifs initialement affichés :

1— L'occupation diachronique du site a une nouvelle fois été confirmée et l'extension de l'une ou l'autre des occupations humaines qui se sont succédées sur le site confirmée et précisée :

- l'occupation néolithique-chalcolithique ne semble pas se poursuivre dans la parcelle étudiée à l'exception d'une fosse isolée mise au jour et fouillée en bordure du segment est du fossé laténien ;

- des niveaux d'occupation de l'âge du Bronze ont été détectés dans la partie nord du site : ce niveau est scellé par un important colluvionnement qui semble attester d'un apport érosif important postérieur à cette phase chronologique, en provenance du versant septentrional qui domine le site ;

- aucun élément attribuable au premier âge du Fer n'a été mis en évidence dans cette partie du site ;

- hormis l'enclos, des niveaux de circulation attribuable s au deuxième âge du Fer accompagnés de rares structures ont été mis au jour ;

- un second bâtiment ainsi que la portion de l'enclos gallo-romain détectée grâce à la prospection géophysique ont été très partiellement fouillés dans le secteur nord du site ;

2— La série de sondages réalisée en 2000 a permis de mettre en évidence et de confirmer la conservation différentielle des vestiges archéologiques selon un gradient nord-sud : la partie nord du site, en pied de versant, est masquée par un important colluvionnement alors que la partie sud du site, proche du lit de l'Aveyron a subi une forte action érosive

qui a tronqué tout ou partie des niveaux archéologiques.

3— Les sondages assortis de quelques décapages et coupes ponctuelles ont permis de confirmer la présence d'un mur d'enclos gallo-romain fermant le site sur sa partie nord (fig.2) qui nous donne une limite d'extension de l'établissement gallo-romain. Un des apports essentiels de la campagne 2000 a été la confirmation du plan général de l'enclos laténien : des portions des segments sud et ouest ont été mis au jour. Dans son extension sud, le fossé, très mal conservé, présente un profil en U avec un niveau d'ouverture maximal conservé sous la semelle de labours de 1,50 m de largeur. L'importante troncature des niveaux archéologiques liée à des phénomènes érosifs rend difficile la lecture de la structure qui se développe quasiment jusqu'à la berge actuelle de la rivière (fig.2). Le segment ouest est quant à lui bien mieux conservé notamment dans la partie septentrionale du site (fig.2).

Le niveau d'ouverture se caractérise par un important épandage de blocs témoignant de rejets issus du vraisemblable démantèlement de structures de La Tène finale. Aucun effet de paroi ne plaide, pour l'instant, en faveur d'éléments de protection talutés ou palissadés. Le segment nord n'a pu être mis en évidence : il est possible que les structures gallo-romaines (mur d'enclos et bâtiments) aient masqué voire détruit cette partie du dispositif fossoyé laténien. En l'état actuel, le plan général de l'enclos laténien renvoie l'image d'un enclos quadrangulaire d'environ 80 m de côté sans qu'aucune interruption (système de porte ou de passage) n'ait pu être détectée.

4— La recherche de structures internes de la fin de l'âge du Fer a été, en revanche, assez décevante. Si l'on exclut les secteurs complètement érodés -essentiellement la partie " centrale " de l'enclos- seuls ont pu être mis en évidence de rares calages de structures sur poteaux porteurs ainsi que des niveaux de circulation fugaces. La technique d'exploration adoptée en 2000 par voie de sondages systématiques mais implantés selon un maillage aléatoire offre, il est vrai, peu de chance de détecter ce type de structures et, surtout, d'obtenir des plans cohérents. Seule

l'ouverture de fenêtres de décapage, envisagée lors des prochaines campagnes de fouilles, pourra permettre de parvenir à un tel résultat.

5— Le statut du site durant la fin de l'âge du Fer ne peut, pour le moment, être abordé qu'au travers de l'étude des composantes du comblement du fossé ceinturant le site. La campagne 2000 a confirmé les contacts importants avec la sphère commerciale méditerranéenne, au moins dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., signalées notamment par la présence importante de fragments d'amphores italiques et de mobilier campanien associé. On signalera la découverte d'un poucier de passoire italique en bronze, élément rare dans le quart sud-ouest de la France, qui témoigne indirectement de pratiques de consommation du vin italien en contexte indigène.

L'année 2001 sera une année de pause dans les investigations puisque consacrée à la réalisation d'une synthèse de l'ensemble des données acquises depuis plusieurs années sur ce site, pour toutes les périodes concernées. Il est envisagé, en 2002, la reprise des activités de terrain dans le cadre d'une opération de fouille programmée avec la constitution d'une équipe pluridisciplinaire.

#### Bibliographie :

**Carozza et alii 2000** : CAROZZA (L.), BURENS (A.), CAROZZA (J.-M.), IZAC (L.), LAURENS (J.-J.). - L'habitat protohistorique du Claus à Varen (Tarn-et-Garonne). In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.) dir. - *Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central*. Actes du XXI<sup>e</sup> colloque international de l'Afeaf tenu à Conques-Montrozier en mai 1997. Lattes, 2000, pp. 7-18 (*MonoArchMéd*, 6).

\*LII : sous-direction de l'archéologie, ministère de la culture, service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées, chercheur associé au Centre d'Anthropologie, UMR 8555, Toulouse ; ABC : Collège de France ; JMC : UTM, Geode, UMR 366 ; LC : ingénieur Afan, Centre d'Anthropologie, UMR 8555, Toulouse ; JIL : Saga, Monestiès

\*\*MM : Université de Bordeaux I, Cdga

## Les établissements de Beuzon à Ecoflant (Maine-et-Loire)

O. Nillesse

Située au nord d'Angers, la commune d'Ecoflant s'est dotée d'une Z.A.C. d'une superficie de 20 hectares. Sous la direction de F. Guérin, elle a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur la majorité des parcelles concernées. A ce stade de l'intervention, trois indices de sites ont été repérés. Eu égard au plan des enclos de l'un d'entre eux (La Chaîne) et à la présence d'un fer de lance ployé, l'auteur évoquait l'hypothèse d'un site à vocation culturelle. Dans un second temps, N. Pétorin a été chargé de réaliser l'évaluation du site de La Chaîne. La découverte d'un nouveau fer de lance l'amena à poser la même hypothèse. Après ces deux opérations, une fouille de sauvetage fut décidée. Les deux autres indices (La Planche et La Reculière) sont en cours de fouilles.

L'établissement de La Chaîne est constitué de deux enclos imbriqués.

Le premier (interne) est de forme rectangulaire, il mesure 34 m de longueur pour 27 m de largeur, soit une surface d'environ 920 m<sup>2</sup>. Ses fossés ont une largeur variant de 0,90 m à 1,75 m pour une profondeur de 0,47 m à 0,90 m. Il faut noter qu'au démarrage de l'opération, 40 % des fossés étaient détruits en raison de la construction d'une route. L'enclos interne a livré 464 tessons correspondant à 47 individus/bords dont 31 ont été identifiés à une forme. La forme qui domine ce petit ensemble est l'écuelle à profil en «S».

On note la présence d'un exemplaire à épaulement proéminente et lèvre horizontale et d'une forme à cannelure interne sur la lèvre. Trois tessons sont ornés de motifs estampés. L'un d'entre eux décore un vase ovoïde, il est constitué d'arceaux pointillés dit en grappe ou en pendentif du «style en arc» de Schwappach (1969). Le décor est complété par des ocelles. Ce style est connu de l'Armorique à la Hongrie (Les Ebihens : Daire 1992, Pilismarot-Basaharc : Szabo 1992).

Le mobilier métallique est constitué d'un fer de lance plié, d'un autre fragment de fer de lance et d'une possible plaque de fourreau

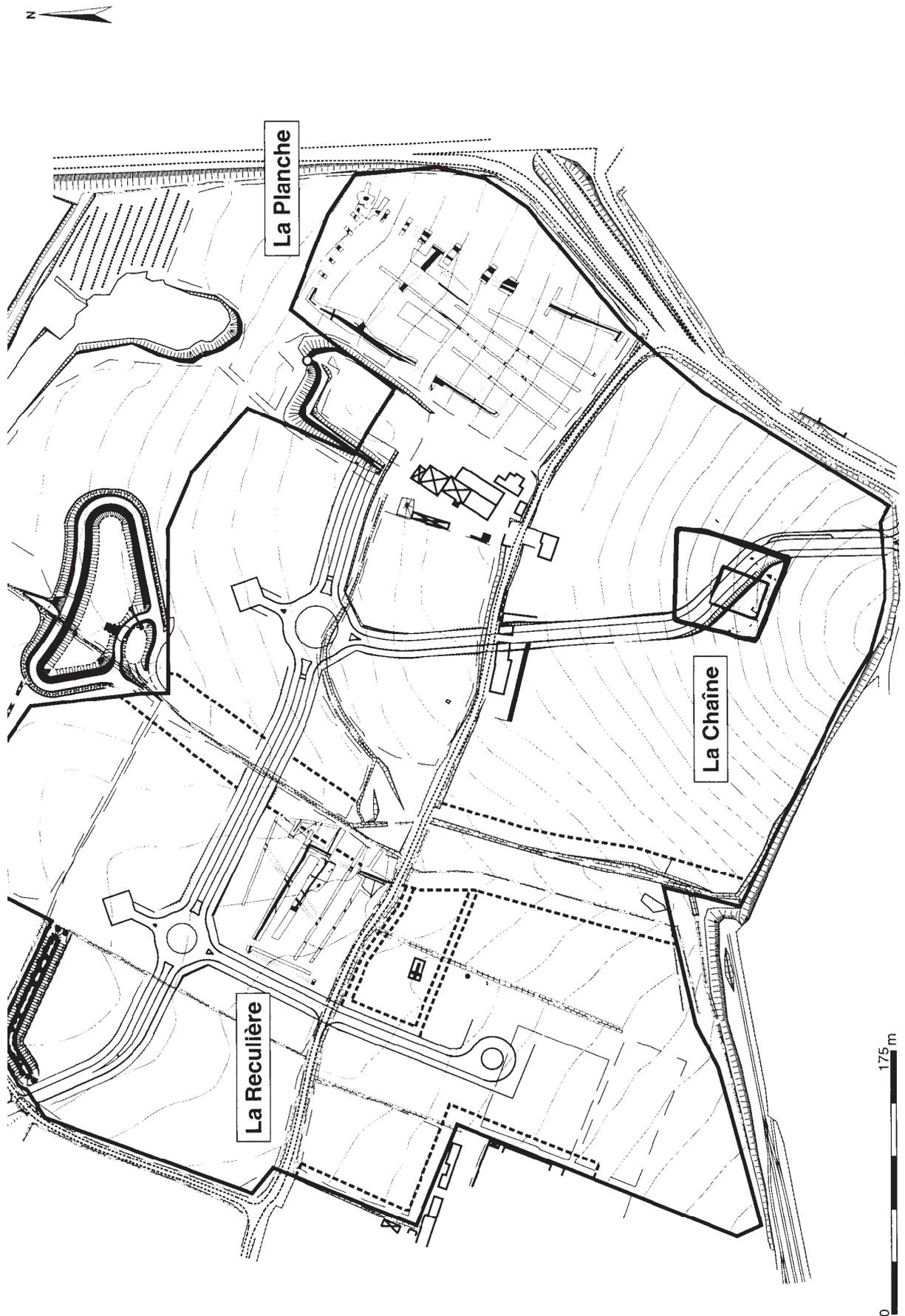
d'épée. La céramique et en particulier les décors estampés permettent de placer ce mobilier à La Tène B2/C1.

Le second enclos (externe) est de forme trapézoïdale. Ses dimensions sont de 78 m de longueur pour une largeur de 62 m, la surface couverte est d'environ 4800 m<sup>2</sup>. Ses fossés ont une largeur variant de 1,65 m à 3,15 m pour une profondeur de 0,77 m à 1,55 m. 30 % de ses fossés étaient détruits avant la fouille. L'enclos externe a fourni 489 tessons, 54 sont des individus/bords, 42 ont été identifiés à une forme. Comme pour la phase 1, la forme qui domine l'ensemble est l'écuelle à profil en «S». Plusieurs céramiques appartiennent au type «Besançon». Les amphores sont représentées par 129 restes pour 7 fragments de cols. Elles appartiennent à des gréco-italiques ou à des Dressel 1a. Le mobilier le plus tardif se rattache à la fin de La Tène D1.

Pour le site de La Reculière, on note des similitudes avec les enclos de La Chaîne. Ainsi, les aménagements internes livrent des armes (une épée et son fourreau orné d'appliques, une chaîne de suspension, un fer de lance et d'autres objets non identifiables avant nettoyage). Le mobilier indique La Tène B2/C1. L'enclos externe est datable de La Tène D1, il comporte des Dressel 1a et des vases type «Besançon».

A La Planche, un enclos d'environ 100 m de long a été dégagé, le mobilier qu'il livre est attribuable à La Tène D1 et au début de l'époque gallo-romaine.

Il est sans doute prématuré de caractériser précisément la fonction de ces trois sites, les fouilles n'étant pas achevées. Néanmoins, la présence d'armes mutilées plaide en la faveur de lieux où certains rites ont été accomplis sans qu'il s'agisse de résidences aristocratiques ou de sanctuaires de type «Belge».



PUBLICATIONS DES COLLOQUES DE L'A.F.E.A.F.

- 1 1977 SENS  
**Les Sénons à la lumière des dernières découvertes.**  
Publié par la Société Archéologique de Sens, 1979.
- 2 1978 SAINT QUENTIN  
Non publié
- 3 1979 CLERMONT-FERRAND  
**Le Deuxième Age du Fer en Auvergne et dans le Forez.**  
Publié par l'Université de Sheffield (J. Collis éd.), 1982.
- 4 1980 CHALONS-SUR-MARNE  
**L'Age du Fer en France septentrionale.**  
Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, N°2, 1981.
- 5 1981 SENLIS  
**Les Celtes dans le Nord du Bassin Parisien.**  
Revue Archéologique de Picardie, N°1, 1983.
- 6 1982 BAVAY et MONS (Belgique)  
**Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France.**  
Revue du Nord, N° spécial, 1984.
- 7 1983 RULLY (CHALON-SUR-SAONE)  
**Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône.**  
Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, 6e supplément, 1985.
- 8 1984 ANGOULEME  
**Actes du VIIIe colloque sur les Ages du Fer.**  
Aquitania, Supplément 1, 1986.
- 9 1985 CHATEAUDUN  
a) Partie de Revue Archéologique du Centre de la France, tome 28, 1989, pp. 7-54  
b) **Les Viereckschanzen.** Archéologie Aujourd'hui. Editions Errance, 1989.
- 10 1986 CHAMBERY  
**Les Alpes à l'Age du Fer.**  
Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 22, 1991.
- 11 1987 SARREGUEMINES  
**Archéologie en Sarre, Lorraine et Luxembourg.**  
Archaeologia Mosellana, tome 2, 1993.
- 12 1988 QUIMPER  
**Les Gaulois d'Armorique.**  
Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément 3, 1990.
- 13 1989 GUERET  
**Le Berry et le Limousin à l'Age du Fer,**  
Association pour la recherche archéologique en Limousin, 1992.
- 14 1990 EVREUX  
**Les Celtes en Normandie.**  
Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément 6, 1993.
- 15 1991 PONTARLIER et YVERDON (Suisse)  
**L'Age du Fer dans le Jura.**  
Cahiers d'Archéologie Romande n°57, 1992.
- 16 1992 AGEN  
**L'Age du Fer en Europe sud-occidentale,**  
*Aquitania*, t12, 1994
- 17 1993 NEVERS  
A paraître
- 18 1994 WINCHESTER  
A paraître
- 19 1995 TROYES  
**Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VIIe-IIIe siècles avant notre ère,** Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, n°15, Supplément au Bulletin n°4, 1999.  
**en vente sur commande au Secrétariat de l'AFEAF – c/o Musée d'Archéologie – 25, rue Richebourg – 39 000 LONS-LE-SAUNIER**
- 20 1996 COLMAR-MITTELWIHR  
A paraître
- 21 1997 CONQUES-MONTROZIER  
**Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au Premier Age du Fer,** Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 5, 2000.

**Aspects de l'Age du Fer dans le Sud du Massif central**, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 6, 2000.

22 1998 GERONE

**Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'edat del Ferro de l'Europa Occidental : de la producció al consum**, Sèrie monogràfica 18, Museu d'Arqueologia de Catalunya Girona, 1999

**L'hàbitat protohistòric a Catalunya, Roselló i Llenguadoc Occidental. Actualitat de l'arqueologia de l'edat del Ferro**, Sèrie monogràfica 19, Museu d'Arqueologia de Catalunya Girona, 1999

23 1999 NANTES

A paraître

24 2000 MARTIGUES

À paraître

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFEAF**

03/06/2000

<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>fin de mandat</b>
DAUBIGNEY Alain	Président	2001
MILLOTTE Jacques-Pierre	Président d'Honneur	
DUVAL Alain	Président d'Honneur	
FLOUEST Jean-Loup	Vice-Président	2003
LAMBERT Marie-Jeanne	Secrétaire général	2003
OLIVIER Laurent	Secrétaire adjoint	Démission 04/2001
LOURDAUX Sylvie	Trésorière	2002
MENIEL Patrice	Trésorier adjoint	2003
CHAUSSERIE-LAPREE Jean		2001
COLLIS John		2002
DUNNING Cynthia		2001
GOMEZ DE SOTO José		2001
GRUAT Philippe		2002
JOUANNET Christine		2001
LAMBOT Bernard		2002
LE BIHAN Jean-Paul		2003
MALRAIN François		2002
RAPIN André		2003
SAN JUAN Guy		2002
VAGINAY Michel		2001









